

JANVIER 2014 STOUMONT INFOS



PHOTO : [WWW.SIQUETARNAUD.BE](http://www.siquetarnaud.be) ART ET VOLTIGE À STOUMONT

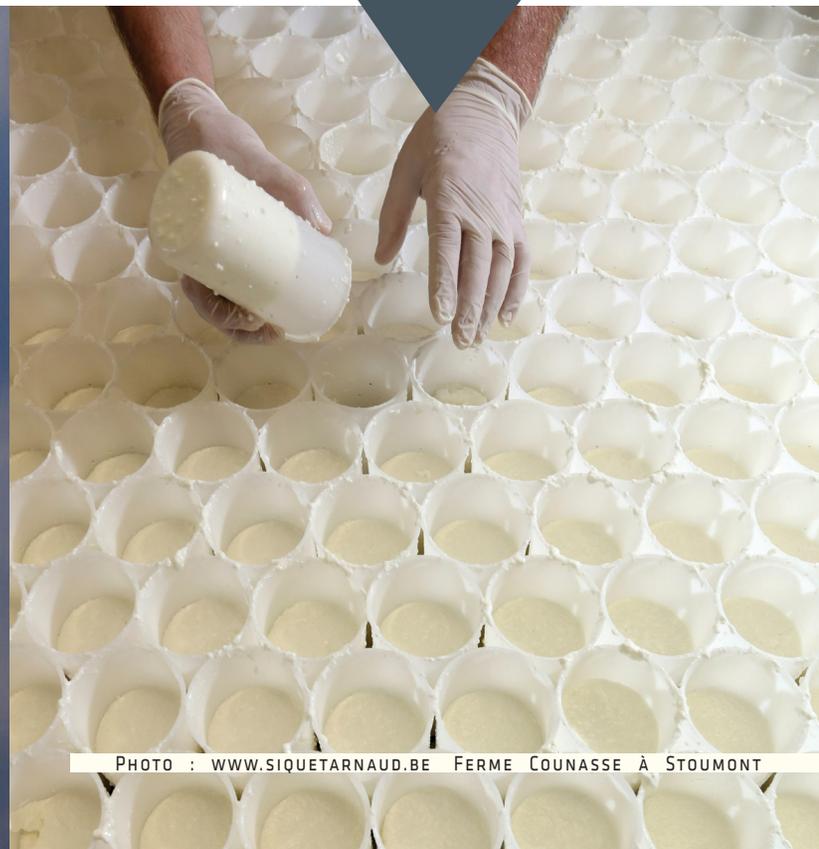


PHOTO : [WWW.SIQUETARNAUD.BE](http://www.siquetarnaud.be) FERME COUNASSE À STOUMONT



PHOTO : [WWW.SIQUETARNAUD.BE](http://www.siquetarnaud.be) BOULANGERIE BOUROTTE À STOUMONT



PHOTO : [WWW.SIQUETARNAUD.BE](http://www.siquetarnaud.be) BRU-CHEVRON À STOUMONT

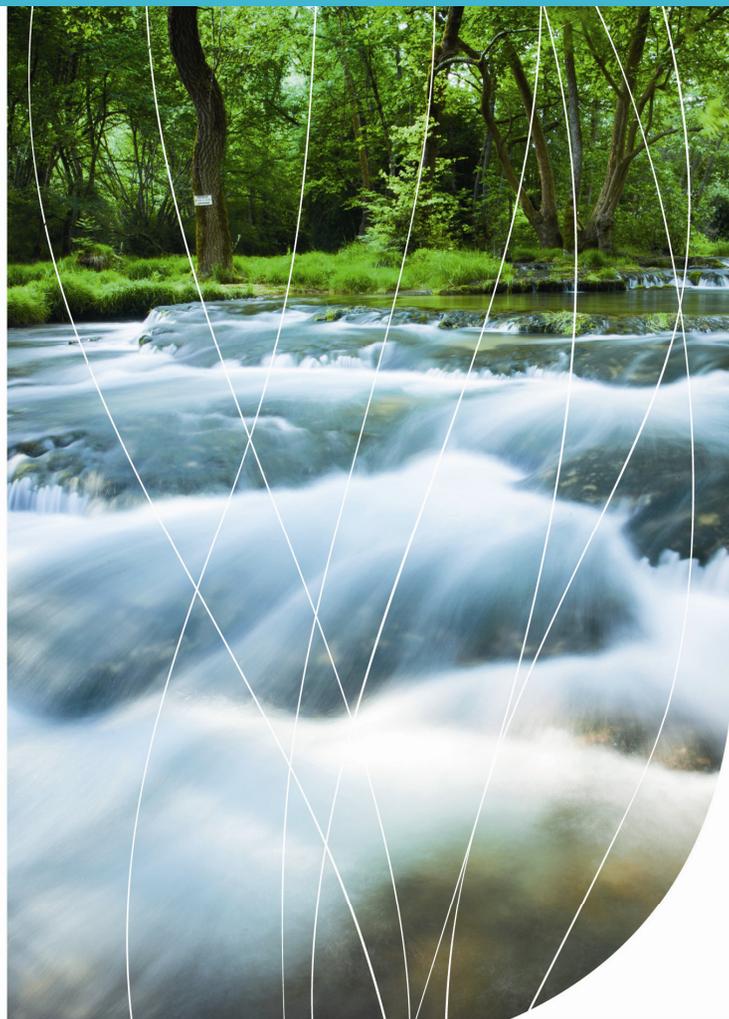
**Actualités
COMMUNALES**
Nouvelles du service
des Travaux ► p. 6

**Actualités
ECONOMIQUES**
Exposition
d'Arnaud Siquet ► p. 18

**Actualités
CULTURELLES**
Musée Décembre 44
renouvelé ► p. 28

Donnons vie à l'eau !

Enjeux pour une meilleure protection de l'eau en Wallonie.



Dans le cadre de la politique européenne de l'eau, une enquête publique est organisée du 16/09/2013 au 17/03/2014 inclus.

Vous êtes invité à donner votre avis sur les propositions de calendrier et programme de travail ainsi que sur les enjeux majeurs à prendre en considération pour l'élaboration des deuxièmes plans de gestion par district hydrographique (2016-2021).

Une brochure reprenant ces propositions est consultable dans votre commune, au siège des contrats de rivière* et sur le site internet : environnement.wallonie.be/dce

Vos observations écrites peuvent être envoyées à la DGARNE :

- soit via le site internet,
- soit par courriel eau@spw.wallonie.be,
- soit par courrier postal au Secrétariat de la Direction des Eaux de Surface du SPW-DGARNE - Avenue Prince de Liège, 15 - 5100 JAMBES.

Vos observations verbales pourront être recueillies dans votre commune aux jours et heures habituels d'ouverture ou sur rendez-vous (à déterminer avec la personne de contact de votre commune).

Personne de contact de votre commune :

Madame Fontaine – Tél. 080/29.26.56 – eliane.fontaine@stoumont.be

Donnez-nous votre avis !



Wallonie

* Site des contrats de rivière : http://environnement.wallonie.be/contrat_riviere

EDITORIAL

Première année de cette législature, 2013 a refermé ses portes pour laisser place à une année 2014, placée sous le signe d'élections européennes, fédérales et régionales.

Comme vous l'avez lu ou entendu dans les médias, la sixième réforme de l'Etat et le transfert de compétences du Fédéral vers le Régional impactent fortement les finances de l'ensemble des communes de Wallonie.

Une nouvelle année qui commence est souvent synonyme de résolutions. Nous poursuivrons donc dans la voie de la rigueur.

Au cours de l'été dernier, FEDASIL a pris la décision de fermer définitivement le centre d'accueil ouvert en 2010, dans les installations du CHPLT à Borgoumont. Les derniers résidents ont quitté le site dans le courant du mois d'août. Le CHPLT est désormais à la recherche d'un acquéreur pour ce majestueux bâtiment construit en 1903.

Après avoir fêté son 15^{ème} anniversaire, la MRS (maison de repos et de soins) Philippe Wathelet est en attente d'une réponse favorable du ministre régional de tutelle, pour la subvention des travaux de remise à niveau des installations existantes et de la construction d'une aile complémentaire pour accueillir 26 lits MR (maison de repos). Même si notre commune n'est pas actuellement membre de l'intercommunale du CHPLT, nous restons particulièrement attentifs à l'évolution de ce dossier. Dans ce contexte, le Collège communal a initié différents contacts avec le Directeur général et le Président du CHPLT, avec la Province de Liège et avec les Collèges des communes d'Aywaille, de Lierneux et de Trois-Ponts. La pérennisation de cette activité est essentielle tant pour nos aînés que pour le personnel concerné.

Notre commune fait partie de la Zone de Police Stavelot-Malmedy. Le conseil de Police, réuni en sa séance du 23 septembre, a désigné un nouveau Chef de Corps, en la personne de Monsieur Bernard Goffin. Ce dernier entrera officiellement en fonction dès la publication de l'Arrêté Royal de nomination, vraisemblablement début de cette année 2014.

A noter au niveau de Stoumont, un changement de Chef de la Maison de Police : l'Inspecteur Principal Jean-François Nicolet remplace désormais Alain Albert dans cette fonction.

Enfin, après 26 mois de présidence de notre Zone, en application du principe de l'alternance, j'ai cédé ma place, dès ce premier janvier, au Bourgmestre de Malmedy, Jean-Paul Bastin et ce, pour les années 2014 et 2015.

Le mois de novembre a connu la disparition de Messire Edouard de Harenne, dernier Bourgmestre de La Gleize avant la fusion et ancien Echevin de la commune de Stoumont. Nous réitérons toutes nos condoléances à son épouse et à toute la famille.

Depuis le 10 janvier et ce jusqu'au 10 février prochain, notre commune accueille, en collaboration avec l'Asbl Kadriculture, une exposition originale de 32 photographies d'Arnaud Siquet. Une série d'évocations d'entreprises des communes de Lierneux, Stoumont, Trois-Ponts et Vielsalm à ne manquer sous aucun prétexte !

Enfin, l'hiver est loin d'être terminé et je terminerai cet édito en remerciant chacune et chacun d'entre vous d'être particulièrement attentifs à faciliter le travail remarquable du service de déneigement, en évitant notamment de garer vos véhicules sur la voirie ou le long de celle-ci.

Ceci étant, permettez-moi, au nom de l'Administration communale et de son personnel, du Collège et du Conseil communal, du CPAS et de son personnel, du Conseil de l'Action sociale et du Comité de rédaction du bulletin communal, de vous souhaiter ainsi qu'à vos familles et à tous ceux qui vous sont proches, une année 2014 inspirante, remplie de joies partagées, de paix et de sérénité !

Didier Gilkinet
Votre Bourgmestre

EDITEUR RESPONSABLE
Didier Gilkinet

COMMUNICATION
Odile Troch

MISE EN PAGE ET IMPRESSION
Lardographic



ACTUALITES COMMUNALES

CONSEILS COMMUNAUX

CONSEIL COMMUNAL du 6 juin 2013

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'inscrire au budget 2013 un montant de 259.357 euros à titre de dotation prévisionnelle en faveur de la zone de police.

Il émet, à l'unanimité, un avis favorable sur :

- ▶ les comptes 2011/2012 de l'ASBL Football Club de Chevron ;
- ▶ les comptes 2012 de la course cycliste Liège-La Gleize.

Il décide, à l'unanimité, d'émettre un avis favorable sur :

- ▶ le compte 2012 de la Fabrique d'église de Cheneux avec une intervention communale de 2.783 euros à l'ordinaire ;
- ▶ le compte 2012 de la Fabrique d'église de La Gleize avec une intervention communale de 6.687 euros à l'ordinaire ;
- ▶ le compte 2012 de la Fabrique d'église de Chevron avec une intervention communale de 9.924 euros à l'ordinaire ;
- ▶ le compte 2012 de la Fabrique d'église de Rahier avec une intervention communale de 4.400 euros à l'ordinaire et de 1.602 euros à l'extraordinaire ;
- ▶ le budget 2013 de la Fabrique d'église de Lorcé avec une intervention communale de 7.474 euros à l'ordinaire.

Il décide, à l'unanimité, de désigner les représentants communaux qui seront appelés à siéger dans les assemblées générales et conseils d'administration de ECETIA Finances, NEOMANSIO, SPI, Holding communal, TEC Liège-Verviers, INTERMOSANE, TELEVESDRE, FINIMO.

Il décide, à l'unanimité, d'adhérer aux principes de la charte de l'égalité des chances dans les communes wallonnes.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver la convention entre la commune de Stoumont et la ville de Spa dans le cadre de l'établissement de l'implantation d'une académie artistique.

Il est donné lecture des projets d'investissements d'INFRABEL pour la ligne 42 « Rivage-Gouvy ».

Il décide, à l'unanimité, la participation de la Commune au marché groupé d'énergie initié par l'intercommunale FINIMO pour la période 2015-2016.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver la convention entre la Commune et l'ASBL TERRE dans le cadre de la collecte des déchets ménagers textiles.

Il décide, par 5 voix pour, 4 contre et 2 abstentions, de se porter caution solidaire envers le Fagotin ASBL pour garantir à concurrence de 90.000 euros ses engagements envers CREDAL SC. Et de solliciter l'intégration de trois représentants communaux au sein du Conseil d'Administration du Fagotin.

CONSEIL COMMUNAL DU 11 JUILLET 2013

Le Conseil décide, par 7 voix pour, 1 contre et 4 abstentions, d'approuver les comptes communaux 2012 avec un résultat positif de 814.061 euros à l'ordinaire.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le cahier spécial des charges et le montant estimé à 76.550 euros du marché pour la protection des captages.

Il décide, à l'unanimité, d'apporter les modifications requises par la Tutelle et d'approuver le Règlement d'ordre intérieur de la C.C.A.T.M.

Il décide, à l'unanimité, d'émettre un avis favorable sur le budget de l'exercice 2013, sur le bilan et le compte de résultat 2012 du C.M.H. de Bra sur Lienne.

Il décide, à l'unanimité, d'accepter les projets de restauration et d'entretien de parcelles communales sur Rahier et Chevron dans le cadre du projet LIFE ELIA.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le programme d'actions 2014-2016 du Contrat Rivière Amblève et d'approuver la participation financière pour 2014, 2015 et 2016.

CONSEIL COMMUNAL DU 29 AOÛT 2013

Il décide, par 7 voix pour, 2 contre et 4 abstentions, d'approuver la modification budgétaire 2013/1 avec un nouveau résultat positif de 485.244 euros à l'ordinaire.

Il approuve, à l'unanimité, le cahier spécial des charges et le mode de passation du marché pour le financement :

- ▶ des aménagements pour sécurité routière (70.000 euros) ;
- ▶ de la maintenance des murs des cimetières (27.000 euros) ;
- ▶ des revêtements de voirie (200.000 euros).

Il décide, à l'unanimité, d'émettre un avis favorable sur le budget 2013 et les comptes 2012 de l'ASBL KADRICULTURE.

Il émet, à l'unanimité, un avis favorable sur :

- ▶ le compte 2012 de la Fabrique d'église de Targnon, sans intervention communale ;
- ▶ le compte 2012 de la Fabrique d'église de Lorcé, sans intervention communale ;
- ▶ le compte 2012 de la Fabrique d'église de Stoumont avec une intervention communale de 18.452 euros à l'ordinaire et de 15.466 euros à l'extraordinaire ;
- ▶ le budget 2014 de l'église protestante d'Aywaille avec une intervention communale de 1.269 euros à l'ordinaire.

Il décide, à l'unanimité, de contracter un prêt de 80.686 euros afin d'assurer le financement de la subvention pour les investissements prévus dans le cadre du financement alternatif des investissements économiseurs d'énergie et de solliciter la mise à disposition de 100 % des subsides.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le cahier des charges et le mode de passation du marché pour :

- ▶ le placement d'un rétenteur de porte à l'espace de co-accueil à Chevron (estimation 1.300 euros) ;
- ▶ la dorure du lettrage de la plaque commémorative du bâtiment communal de Chevron (estimation 2.500 euros) ;
- ▶ le remplacement d'une porte de secours au Musée Décembre 44 à La Gleize (estimation 3.000 euros).

Il approuve, à l'unanimité :

- ▶ le plan d'investissement 2013-2016 à destination des communes ;
- ▶ la convention relative à la délivrance de titres de séjour et de passeports biométriques ;
- ▶ les modifications apportées au Plan d'Urgence et d'Intervention de la Commune de Soumont.

ACTUALITES COMMUNALES

Il décide, à l'unanimité, d'organiser une vente groupée des lots marchands de bois le vendredi 4 octobre 2013.

Il approuve, à l'unanimité, le cahier spécial des charges et le mode de passation du marché pour la désignation d'un auteur de projet pour la réalisation des permis d'urbanisation.

CONSEIL COMMUNAL DU 26 SEPTEMBRE 2013

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'émettre un avis favorable sur le budget 2014 de la :

- ▶ Fabrique d'église de Moulin du Ruy avec une intervention communale de 12.315 euros à l'ordinaire ;
- ▶ Fabrique d'église de Chevron avec une intervention communale de 11.968 euros à l'ordinaire ;
- ▶ Fabrique d'église de Rahier avec une intervention communale de 3.000 euros à l'ordinaire ;
- ▶ Fabrique d'église de Stoumont avec une intervention communale de 20.181 euros à l'ordinaire et de 3.795 euros à l'extraordinaire ;
- ▶ Fabrique d'église de La Gleize avec une intervention communale de 2.137 euros à l'ordinaire ;
- ▶ Fabrique d'église de Lorcé avec une intervention communale de 4.743 euros à l'ordinaire ;
- ▶ Fabrique d'église de Targnon, sans intervention communale.

Il approuve, avec 7 voix pour, 1 voix contre et 3 abstentions, les comptes communaux 2012 avec un nouveau résultat positif de 1.103.834 euros à l'ordinaire.

Il approuve, à l'unanimité, la déclaration de stratégie communale d'actions en matière de logement, les objectifs et principes des actions à mener en vue de mettre en œuvre le droit à un logement décent pour les années 2013 à 2018.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le cahier spécial des charges et le mode de passation du marché pour la pose d'une conduite d'eau en synergie avec la pose de câbles HT « ORES » entre le hameau d'Andrimont et le carrefour du Rosier (estimation de 75.000 euros).

CONSEIL COMMUNAL DU 17 OCTOBRE 2013

Le conseil décide, à l'unanimité, d'octroyer l'autorisation de fusionner les deux fabriques d'église de Targnon et Lorcé et de réaliser la consolidation des budgets et comptes des deux fabriques.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le cahier spécial des charges et le mode de passation du marché pour la conclusion d'un emprunt et l'acquisition d'un tractopelle 4x4 pour le service des travaux (estimation 135.000 euros).

Il décide d'approuver, à l'unanimité,

- ▶ les comptes 2012 du C.P.A.S. avec un résultat positif de 86.879 euros à l'ordinaire et de 12.477 euros à l'extraordinaire ;
- ▶ la modification budgétaire 2013/1 du budget ordinaire du C.P.A.S avec un nouveau résultat positif de 21.112 euros à l'ordinaire.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le cahier spécial des charges et le mode de passation du marché pour des travaux de chauffage dans le bureau du magasinier au garage communal (estimation 2.000 euros).

Il décide, par 12 voix pour et 1 abstention, d'approuver le programme communal d'actions en matière de logement pour les années 2014 à 2016, à savoir la construction de 3 logements publics locatifs par le Foyer Malmédien sur un terrain communal.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le règlement à l'usage des lecteurs du réseau Ambève-Lienne pour les bibliothèques de Lierneux, Stavelot, Stoumont et Trois-Ponts.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver les points soumis à l'ordre du jour de l'Assemblée générale du Secteur Valorisation et propreté de l'AIVE du 6 novembre 2013.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver la convention entre la commune de Stoumont et la SEMU SCRL dans le cadre de la reproduction d'œuvres musicales.

CONSEIL COMMUNAL DU 13 NOVEMBRE 2013

Le Conseil approuve, par 7 voix pour, 2 contre et 4 abstentions, la modification budgétaire 2013/2 avec un nouveau résultat positif de 900.594 euros à l'ordinaire et un budget équilibré à 2.627.654 euros à l'extraordinaire.

Il décide, par 9 voix pour, 1 contre et 3 abstentions, d'établir le règlement taxe sur l'enlèvement et le traitement des déchets ménagers dans le cadre du service ordinaire de collecte pour l'exercice 2014.

Il décide, à l'unanimité, d'établir pour les exercices 2014 à 2019 :

- ▶ le règlement taxe sur les dépôts de mitrailles et de véhicules usagés ou abandonnés ;
- ▶ la redevance sur la délivrance de documents et de renseignements urbanistiques ;
- ▶ le règlement taxe sur la distribution gratuite à domicile d'écrits publicitaires non adressés ;
- ▶ le règlement taxe sur les terrains de camping ;
- ▶ le règlement taxe sur les secondes résidences.

Il décide, par 7 voix pour et 6 contre, de fixer à 2.390 les centimes additionnels au précompte immobilier pour les exercices 2014 à 2019.

Il décide, par 7 voix pour, 1 contre et 5 abstentions, d'établir le règlement taxe de séjour pour les exercices 2014 à 2019.

Il décide, à l'unanimité, d'émettre un avis favorable sur la modification budgétaire 2013/1 de l'Eglise protestante d'Aywaille.

Il décide, par 12 voix pour et 1 abstention, de créer une association de projet avec la Commune de Spa avec pour dénomination « Parc Naturel des Sources » et d'approuver le projet de statuts.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le règlement communal relatif aux chantiers de voirie.

Il décide, à l'unanimité, de désigner le fonctionnaire sanctionnateur suppléant pour traiter les infractions administratives.

Albert ANDRÉ
Echevin du Logement et des Affaires Sociales

LES PETITES NOUVELLES DU SERVICE DES TRAVAUX

- ▶ Le placement d'une nouvelle conduite d'alimentation en eau dans le hameau de Xhierfomont est, enfin diront certains, terminé. La réception provisoire a eu lieu le 13 novembre et le coût total est de 251.969,21 € hors T.V.A.
- ▶ Ont également été terminés, des travaux de réfection de voiries agricoles et forestières. Il s'agit de la voirie longeant le Roannay, de voiries à Roanne, Monthouet, Stoumont, sous Wérimont et Chauveheid. La réception provisoire a eu lieu le 04 décembre et le coût total est de 193.941,00 € T.V.A. comprise.
- ▶ Durant cet automne, les réparations effectuées sur les voiries ont occupé bien des journées puisque 200 tonnes de tarmac ont été nécessaires pour combler nids de poule et réfections diverses.
- ▶ Le rejointoiement des murs du cimetière de stoumont a commencé fin septembre, la période de la Toussaint, puis la météo ont obligé l'entreprise Grolet à suspendre les travaux jusqu'au printemps prochain.
- ▶ Dans le cimetière de Chevron, les services communaux ont rejointoyé les murs de l'ancienne morgue réaffectée naguère en columbarium et, dans celui de La Gleize ces mêmes services se sont attelés à ragréer et à rejointoyer le mur de l'enceinte.
- ▶ Achat d'un nouveau tractopelle, au moment d'écrire ces lignes, l'analyse des offres est en cours. Le budget prévu est de 135.000 €.
- ▶ Installation de cyber-classe dans les écoles communales. Celle de Rahier est terminée, celles de la Gleize et de Moulin-du-Ruy sont en cours. Ces travaux sont subsidiés à 100 % par la Fédération Wallonie Bruxelles, mais la planification relève des services communaux.
- ▶ Dans les écoles, en réponse à un appel à projet, des travaux d'isolation, de placement de fenêtres double-vitrage, de remplacement de chaudières et de placement de chauffe-eau solaire ont été réalisés. L'investissement est de 23.943,48 € subsidié à 90 % par la Fédération wallonie-bruxelles.
- ▶ Dans nos églises des travaux mis en œuvre par les Fabriques d'Eglise, mais sur le budget communal, ont été réalisés : Moulin-du-Ruy, reconstruction d'un mur le long de l'église (29.544,65 euros) et Rahier, remplacement des corniches et réparations aux vitraux (14.000 euros subsidiés à 60 % par la Région wallonne).
- ▶ Placement d'une table d'orientation au point de vue du Congo à Stoumont.
- ▶ Vente d'arbres fruitiers en collaboration avec l'ASBL Agrast, près de 300 cette année. En 7 ans, 1200 arbres fruitiers « haute tige » ont été plantés sur notre commune.



Voilà une liste qui est loin d'être exhaustive puisque je ne vous parle ici que des actions les plus visibles. Les travaux d'entretien au quotidien sont certainement tout aussi importants et ils sont le garant d'une prévention efficace de désagréments divers.

JEAN-YVES DUMONT ET PASCAL CALIFICE ONT PRÉTÉ SERMENT LE 13 SEPTEMBRE 2013



Dans le courant de l'année 2012, deux membres du personnel attachés au service ouvrier ont été proposés, par le Conseil communal, à la réalisation d'un stage en vue de leur nomination.

Conformément au statut administratif, au terme d'une année de stage, Jean-Yves et Pascal ont été, à l'unanimité, nommés à titre définitif par le nouveau Conseil communal.



Ces deux nominations ont été ponctuées par une prestation de serment, en présence du Collège communal, de notre Directrice générale et de notre contremaître.

Ce moment particulier dans une carrière professionnelle orientée « service public » est toujours empreint d'une certaine émotion.

Félicitations à tous les deux, bonne route et bon travail au service de notre commune et de tous ses habitants !

I L'EAU À STOUMONT

L'importance de l'eau sur notre commune est historique puisque de nos sols jaillissent des sources qui au travers des siècles et des civilisations ont gardé une réputation qui dépasse les frontières du Royaume.

Outre ces eaux de « Spa » et de « Bru » notre commune assure le captage et la distribution de l'eau alimentaire à la grande majorité des foyers stoumontois.

Ce service qui fait de plus en plus de notre commune une commune atypique reste pour le Collège communal une priorité, et nos réserves aquifères un patrimoine que nous voulons conserver.

Il s'agit d'une richesse que nous a transmise nos aïeux, la plupart de nos captages ont été creusés à la pioche et à la sueur du front de bien des bénévoles qui se sont acharnés pour que dans chaque hameau, dans chaque foyer une eau pure coule au robinet.

Cette richesse historique est aussi une richesse future. Notre commune recèle d'importantes réserves d'eau qui à terme pourront être exploitées et il n'est pas exclu qu'elles deviennent, un jour, une source de revenus pour la commune.

Mais n'allons pas trop vite, avant tout, il s'agit de mettre tout en œuvre pour produire la meilleure eau possible en quantité suffisante. Nous nous y attelons tous les jours.

A notre époque où prévaut bien souvent le principe de précaution des analyses de plus en plus poussées nous sont imposées par la Région wallonne qui elle-même les reçoit de l'Europe.

Nous programmons bien évidemment ces analyses et tous les deux mois des échantillons sont prélevés et analysés par un laboratoire indépendant, sur les vingt-deux captages que compte notre commune.

Ces captages font aussi l'objet d'études de zones de protection et de prévention afin de délimiter des périmètres clôturés en « zone 1 » et soumis à des restrictions environnementales en « zone 2 ».

Afin de répondre aux normes, les réservoirs doivent aussi être équipés de systèmes permettant l'élimination d'éventuelles bactéries.

Les analyses, les investissements nécessaires, l'entretien du réseau, la surveillance du réseau... Tout cela a bien entendu un coût.

Tous ces coûts doivent être répercutés sur le prix au m³ consommé, il s'agit d'une obligation, chaque euro dépensé doit être facturé : c'est ce qu'on appelle le coût vérité.

Vous pourrez lire à la suite l'article de Monsieur Roger Némerlin qui nous explique le calcul de ce coût vérité.

Nous ne manquerons de vous tenir, forcément au courant, des évolutions de notre réseau communal.

En attendant, permettez-moi, en cette période de prise de bonnes résolutions, de lever un grand verre d'eau à votre bonne santé à tous et toutes.

Philippe GOFFIN

Echevin en charge de la Production et distribution de l'eau

I L'EAU, UNE DENRÉE PRÉCIEUSE

A Stoumont, comme partout ailleurs, outre son prix et même s'il n'est pas question de rareté sur notre territoire, l'eau alimentaire est devenue une denrée précieuse.

En effet, pour arriver à distribuer une eau de bonne qualité répondant aux exigences de la législation, il est nécessaire d'y apporter des traitements onéreux qui influent fortement sur le prix de la distribution.

Pour rappel, les composants de la facture d'eau sont les suivants :

► 1 - Le Coût-Vérité à la Distribution (CVD)

Le Coût-Vérité à la Distribution (CVD) prend en compte l'ensemble des charges relatives à la production et à la distribution de l'eau, en ce compris la protection des captages. Il est calculé par m³ d'eau distribué. Le CVD est déterminé par le distributeur conformément aux directives comptables édictées par le Gouvernement wallon.

A Stoumont le CVD est fixé à *2,18 €/m³ pour 2013 et 2014

► 2 - Le Coût-Vérité à l'Assainissement (CVA)

Le Coût-Vérité à l'Assainissement (CVA) inclut toutes les charges liées à l'assainissement public des eaux usées. Il est déterminé, pour l'ensemble du territoire wallon, par la Société Publique de Gestion de l'Eau (SPGE) à laquelle le Gouvernement wallon a confié la mission d'épuration des eaux usées réalisée sur le terrain par les intercommunales d'épuration.

Il est de *1,565 €/m³ depuis janvier 2013.

► 3 - Le Fonds Social de l'Eau (FSE) fixé à *0,0125 €/m³

Le Décret du 20 février 2003 relatif à la création d'un Fonds social de l'eau en Région wallonne a instauré un « Fonds social de l'eau » destiné à intervenir principalement dans le règlement de la facture d'eau des personnes en difficulté de paiement. Ce Fonds social est d'application pour l'ensemble des communes francophones de Wallonie.

* Ces tarifs sont exprimés hors TVA (6%)

Depuis quelques années, l'Administration est donc contrainte par la législation à adapter ses tarifs, ce qui a eu comme conséquence de voir s'envoler le montant de nos factures d'eau. Il est donc intéressant de se poser quelques questions quant aux solutions possibles pour en limiter les effets.

L'une de ces solutions consiste en l'installation d'une station individuelle d'épuration des eaux usées.

Il est vrai que l'investissement est d'importance mais, en revanche, il entraîne une diminution significative du montant de la facture d'eau car il exonère des coûts liés au CVA.

Pour vous en convaincre, vous pouvez vous rendre sur notre site Internet à la page www.stoumont.be/eau ou en suivant le lien dans les actualités communales.

Vous y trouverez le détail des composants de la facture et surtout vous y aurez accès à un formulaire qui vous permettra de réaliser des simulations de coûts avec et sans station d'épuration.

Il est également bon savoir que l'installation d'une station individuelle d'épuration est largement subsidiée, d'une part par la Région wallonne et, d'autre part, par l'Administration communale.

Une autre solution pour diminuer le montant de la facture consiste en l'installation d'une citerne d'eau de pluie. L'eau de pluie peut très bien être utilisée pour les wc, la lessive et bien entendu l'arrosage des jardins.

Il faut savoir qu'en moyenne le Belge consomme 120 litres d'eau potable par jour.

La moitié, soit 60 litres par jour, soit 21 900 litres par an/par personne peut être remplacée par l'eau de pluie.

L'Administration offre également un subside de 150 € pour l'installation d'une citerne d'eau de pluie.

Roger NÉMERLIN

Sur la page www.stoumont.be/eau vous trouverez également des liens utiles pour vous informer des possibilités de subsides.

ACTUALITES COMMUNALES

FINANCES COMMUNALES

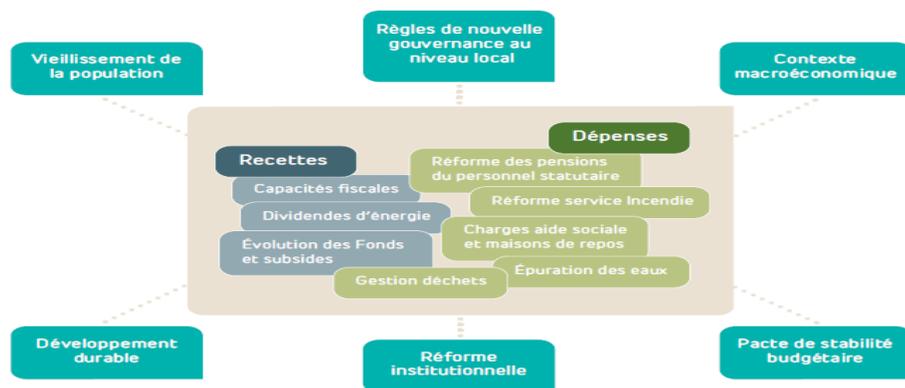
LES DÉFIS DES NOUVELLES MANDATURES

Vous aurez pu le découvrir à travers les articles de presse presque quotidiens, les majorités communales traversent une période difficile.

Alors que la dynamique de croissance des sources de financement est au ralentissement, une pression grandissante se fait sentir à travers les dépenses réalisées dans les domaines de l'aide sociale, de la sécurité, de pensions... Les décisions prises au niveau fédéral ou régional ont de lourdes conséquences pour les pouvoirs locaux.

- ▶ Une mise sous pression des dépenses (personnel et transferts) sous l'influence des premiers effets de la réforme des pensions du personnel statutaire (hausse des taux de cotisation) ;
- ▶ Une volonté de maîtriser strictement les autres catégories de dépenses (au niveau du fonctionnement en particulier) ;
- ▶ Un recours accru à la fiscalité spécifiquement locale plutôt qu'à la fiscalité additionnelle ;
- ▶ Un recul très sensible des projets d'investissements ;
- ▶ Une détérioration des soldes budgétaires ;
- ▶ Un niveau d'endettement qui reste stable.

Les principaux défis de la nouvelle mandature communale et les facteurs d'environnement qui les influencent



BELFIUS, *Finances locales. Communes*, août 2013, p. 5.

Dans son étude d'août 2013 sur les finances locales¹, BELFIUS Banques et assurances souligne que bien que chaque commune du pays soit confrontée à sa propre réalité, les principales tendances d'évolution qui se dégagent sont :

¹ <https://www.belfius.be/common/FR/multimedia/MMDownloadableFile/PublicSocial/Expertise/Financescommunales/2013/MMDF%20Gemeentefinanci%C3%ABn%202013%20Intro%20FR.pdf>

Au même titre que les autres communes, des mesures sont prises au sein de votre administration. Celles-ci se traduisent par une priorisation des projets, une compression des dépenses (sans toutefois toucher à l'emploi), une optimisation des ressources, un réajustement de notre fiscalité (majoritairement en deçà des communes limitrophes) induisant une augmentation de la dotation du Fonds des Communes, et une étude conseil du Centre Régional d'Aide aux Communes.

De nombreuses actions, en effet, mais le défi des majorités communales est grand : maintenir un service public de qualité au niveau local tout en visant l'équilibre budgétaire recommandé par le Ministre Furlan. Et comme le souligne la Banque

Belfius : « dans ce contexte incertain, la qualité de la gestion communale et la vision stratégique et financière à long terme sont d'autant plus cruciales pour l'avenir ».

Marie MONVILLE,
Echevine des Finances

LES VENTES DE BOIS

A l'heure de la conception des budgets, les montants estimés des ventes de bois, fournis par le Département Nature et Forêt de la Région wallonne (DNF), éveillent, chez certains, une impatience optimiste, tandis que d'autres se cantonnent à une méfiance circonspecte au gré de la conjoncture économique et des conditions climatiques. Une nuit de tempête peut faire chuter les arbres aussi bien que les prix, comme ce fut le cas en 2008.

En 2013 la commune de Stoumont a vendu 6500 m³ de bois dits « marchands ». Comparé aux 20 ou 30.000 m³ que l'on vendait au début des années 2000, le volume peut paraître bien maigre, mais on ne peut pas vendre deux fois la même coupe.

Heureusement, la hausse des prix nous procure néanmoins une recette importante : 490.000 €.

Cette année le prix maximum obtenu pour des épicéas de 75 ans en mise à blanc est de 93 € le m³, pour le bois de chauffage

le maximum obtenu est de 61 € le m³, mais au bénéfice de la Fabrique d'Eglise de Chevron.

Ah ! Si l'on vendait maintenant les volumes du début de siècle.

La gestion d'une forêt, fut-elle publique, ce n'est pas seulement les ventes de bois, c'est aussi bien évidemment des investissements : voiries, dégagements, protection... et reboisement, car c'est aujourd'hui qu'il faut penser aux rentrées financières des générations futures.

Ainsi cette année, 21.000 plants vont être placés sur les propriétés communales par les services communaux.

Voilà un travail important qui se fera en collaboration avec le DNF et qui constitue un véritable challenge pour nos services communaux qui ont la volonté d'y parvenir.

Philippe GOFFIN
Echevin du Patrimoine forestier

RÉNOVATION DURABLE : L'ÉCOPACK

L'écopack est un emprunt à 0% destiné aux ménages wallons désireux d'améliorer la performance énergétique de leur habitation par des travaux de rénovation. Des primes complémentaires évaluent être immédiatement déduites des mensualités du remboursement.

L'écopack a pour but d'inciter les citoyens wallons à rénover durablement leur logement et à financer leurs travaux plus facilement. Il est « ECO » parce qu'il favorise le respect de l'environnement par une réduction à la source des consommations et la sélection de matériaux propres ; réduit les factures énergétiques grâce aux travaux de rénovation d'isolation ; favorise le développement économique local des métiers de la construction ; améliore le bien-être et le cadre de vie. Il est « PACK » parce que plusieurs travaux sont pris en compte en une fois et que la formule de financement inclut un emprunt à 0%, des primes complémentaires (dans certains cas) et des conseils gratuits. L'écopack concerne les travaux compris entre 2.500 euros TVAC au minimum et 30.000 euros TVAC au maximum. Le montant à rembourser est établi dès la signature du contrat en fonction des primes complémentaires qui peuvent être déduites. Les échéances de remboursement sont déterminées en fonction du revenu imposable. Dans tous les cas, les factures de travaux sont directement payées à l'entrepreneur par la Société Wallonne du Crédit Social ou le Fonds du Logement.

L'écopack s'adresse à tous les citoyens wallons, qu'ils soient propriétaire occupant, propriétaire bailleur ou locataire. Il faut avoir bénéficié de revenus globalement imposables inférieurs à 93.000 euros pour l'année de référence, être âgé de 18 ans ou moins ou être mineur émancipé, disposer de revenus stables et d'une capacité financière suffisante pour pouvoir rembourser le crédit. Vous devez ne pas avoir contracté de prêt social Habitat pour tous à la Société Wallonne du Crédit Social ou au Fonds du Logement wallon durant les 12 derniers mois. Votre immeuble doit être situé en Wallonie, avoir fait l'objet d'une demande de permis d'urbanisme antérieure au 1er décembre 1996, être salubre et équipé d'une installation électrique conforme, être occupé par le demandeur ou être loué au moment de la demande.

Les résidences secondaires sont exclues

Un écopack doit porter sur un bouquet de deux travaux au minimum, dont au moins un de performance énergétique. Les travaux sont regroupés en 4 catégories : **les travaux de performance énergétique** – l'isolation thermique de la toiture, des murs ou des sols, par exemple – et **ceux qu'ils induisent** – comme le remplacement des corniches, le tubage de la cheminée... – les petits travaux économiseurs d'énergie – placement de vannes thermostatiques, fermeture du volume protégé, audit thermographique – et les travaux de production d'énergie renouvelable – placement d'une pompe à chaleur ou d'une chaudière biomasse.

La plupart des travaux financés par l'écopack donnent droit à une prime wallonne calculée sur base de vos revenus et de différents critères techniques.

Pour plus d'informations : www.ecopack-wallonie.be ou 078/158008.

Et pour toute information relative à l'octroi de primes lors de travaux, l'intervention dans le taux d'intérêt d'un prêt hypothécaire, l'assurance pertes de revenus... : Ministère de la Région wallonne, Division du Logement, rue des Brigades d'Irlande 1 à 5100 Jambes, 081/332111, <http://mrw.wallonie.be/dgatlp>.

RÉDUCTION DU PRÉCOMPTE IMMOBILIER

Dans certains cas, vous pouvez bénéficier d'une réduction du précompte immobilier. Ce sera notamment le cas si vous êtes propriétaire d'une **habitation modeste**. D'autres réductions s'adressent **spécifiquement à l'occupant de l'habitation**. Il peut s'agir du propriétaire lui-même ou d'un locataire. S'il s'agit d'une habitation mise en location, la réduction profitera donc au locataire. Comme le précompte immobilier n'est pas à la charge du locataire, la réduction sera accordée au bailleur (le propriétaire) et le locataire pourra déduire ce montant de son loyer.

Voici les réductions dont il s'agit :

- ▶ réduction pour chef de famille souffrant d'un handicap
- ▶ réduction pour grand invalide de guerre
- ▶ réduction pour enfants à charge
- ▶ réduction pour personnes handicapées à charge
- ▶ réduction pour autres personnes à charge qui ne sont ni des enfants, ni des personnes handicapées (ce ne peut en aucun cas être votre conjoint(e) ou le cohabitant légal).

Les conditions de ces réductions diffèrent en fonction de la région que vous habitez.

Comment obtenir une réduction du précompte immobilier ?
En Région wallonne, toutes les réductions doivent faire l'objet d'une demande.

Plus d'informations sur le précompte immobilier et les réductions possibles, visitez le site : <http://minfin.fgov.be/portail2/fr/themes/dwelling/property-tax/index.htm>

L'AGENCE IMMOBILIÈRE SOCIALE OURTHE-AMBLÈVE



Propriétaires,
locataires,
vos attentes sont
notre priorité !

Alternative entre le logement « privé » et le logement « social », l'AIS Ourthe-Ambève gère, pour le compte de propriétaires privés ou publics, des maisons, appartements ou immeubles.

- Lassé de réclamer des loyers d'us ?
- Inquiét quant à l'entretien de votre immeuble ?
- Un nouveau projet ?
- Des petits ou gros travaux à entreprendre ?
- Une réhabilitation plus importante ?

L'AIS vous garantit le loyer, le suivi technique et social de la location. Elle vous propose une aide tant financière qu'administrative auprès du Fonds du Logement Wallon :

www.flw.be/agences-immobilieres-sociales

Agence Immobilière Sociale Ourthe-Ambève
Rue de la Heide 5/A - 4920 Aywaille
Tél. : 04 380 90 69 - Fax : 04 369 90 68 - aisoa@hotmail.com



SERVICE COMMUNAL DU LOGEMENT

Construire, acquérir ou rénover un logement. Réduire la consommation énergétique. Tarif des crédits hypothécaires sociaux. Demandez à notre service les brochures relatives à ces informations et aux diverses primes. Par mail (odile.troch@stoumont.be) ou par téléphone (080/292667). Permanence le jeudi matin de 9h00 à 12h00, sur rendez-vous.

Albert ANDRÉ, Echevin du Logement

RENOUVELLEMENT DE LA CCATM, LE 19 NOVEMBRE 2013

Au nom du Collège et du Conseil, je voudrais tout d'abord vous souhaiter la bienvenue à cette séance de renouvellement de la CCATM (Commission Communale d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité). Renouvellement en effet, puisqu'il s'agit du renouvellement de la précédente commission mise en place pour la 1ère fois à Stoumont lors de la dernière législature.

Celui-ci a été approuvé par le Ministre Henry le 07 novembre dernier. Je voudrais également remercier, chacune et chacun d'entre vous, pour cette implication citoyenne et pour l'intérêt que vous portez, dans une approche collective, à notre cadre de vie, en particulier à l'aménagement de notre territoire et à la mobilité, matières combien complexes, combien sensibles et matières en constante évolution. En témoigne la disparition prochaine du CWATUPE, au profit du CoDT, le Code de Développement Territorial.

Plus de 40 citoyens s'étaient portés candidats en 2007. Vous êtes aujourd'hui 19. Fort de cette première expérience, le Collège communal a pris la décision de convier aux séances de travail de notre commission tant les membres effectifs que suppléants.

Dans les communes de moins de 20.000 habitants, la CCATM est composée de 12 membres effectifs dont 3 sont délégués par le Conseil communal. Je nous souhaite à tous un bon travail durant ces prochaines années et cède immédiatement la parole à notre président, Bernard Goffart.

Après ces quelques mots d'accueil du Bourgmestre, la commission renouvelée a pris connaissance et approuvé le règlement d'ordre intérieur. Bernard Goffart a ensuite précisé, sous la forme d'une présentation Power Point, les notions d'aménagement du territoire, les compétences obligatoires et facultatives de la commission, le rôle de ses membres, les modalités pratiques de fonctionnement et de l'analyse des dossiers. Un calendrier des prochaines réunions a été établi. La nouvelle commission est composée comme suit :

Est désigné en qualité de **président** :

- ▶ Bernard Goffart

Sont désignés en qualité de **représentants effectifs et suppléants du « quart communal »** :

- ▶ Eric Dechamp (suppléants : Yvonne Vannerum et Albert André)
- ▶ Pascal Beaupain (suppléants : Marylène Laffineur, Philippe Goffin et Marie Monville)
- ▶ José Dupont (suppléants : Daniel Lambotte, Samuel Beauvois, Jacqueline Dewez, Cécile Gilleman et Gaëtan Depierreux)

Sont désignés en qualité de **représentants des intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux et de mobilité** :

- ▶ Freddy Gaspard (suppléant : Alain Dogné)
- ▶ Albert Counasse (suppléant : Vincent Frank)
- ▶ Marie-Christine Staes (suppléant : Bruno Depasse)
- ▶ Patrick Servais (suppléant : Francis Bastin)
- ▶ Michaël Hennequin (suppléant : Etienne Lorent)
- ▶ Suzanne Fonsny (suppléant : Christiane Sacré)
- ▶ Olivier Legros (suppléant : Alain Monseur)
- ▶ Daniel Herman (suppléant : Olivier Jamar de Bolsée)
- ▶ Guy Colson

Deux membres siègent avec voix consultative :

- ▶ Didier Gilkinet, Bourgmestre, ayant en charge l'aménagement du territoire et de l'urbanisme
- ▶ Eliane Fontaine, Conseillère en aménagement du territoire et urbanisme

Didier GILKINET, Bourgmestre,

En charge de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme

PLANTATIONS : RÈGLEMENTATIONS - DISTANCES - CONSEILS

Les plantations agrémentent le paysage mais peuvent également être source de conflits !

Haie privée ou mitoyenne ?

Les haies privées, selon l'article du 35 Code Rural, doivent être plantées à 50 cm de la limite de deux propriétés. Sans permis d'urbanisme, la haie ne pourra pas dépasser 2 m de hauteur.

En ce qui concerne les arbres à hautes-tiges (soit de plus de 2 m de hauteur), la distance de plantation passe à au moins 2 m de la limite séparative.

La haie qui est située sur la limite est considérée comme mitoyenne et doit être entretenue à frais communs entre les deux propriétaires sauf si l'un des deux a renoncé à son droit de mitoyenneté.

En cas de litige, rien ne remplace une bonne communication. Comme il s'agit d'un problème de voisinage, si les discussions se sont soldées par un échec, il convient de s'adresser au Juge de Paix qui tranchera.

Quelles essences utiliser ?

Le Département Nature et Forêts du SPW (DGO3) préconise l'utilisation d'essences indigènes afin de préserver la qualité du paysage rural. La liste peut être obtenue auprès du service « urbanisme » de l'Administration communale.

Bonjour à tous,

Comme chaque année, certains de nos concitoyens « oublient » les règles relatives à la hauteur des arbres plantés dans les zones publiques ou des branches trop basses pour la circulation en cas de déneigement pendant l'hiver.

Vous trouverez ci-dessous un extrait du règlement provincial sur les haies.

Art 21 :

« Chaque année, avant le 1^{er} novembre, tous les **propriétaires**, fermiers ou locataires, **sont tenus d'élaguer ou de couper** leur propre héritage ou ceux d'autrui, **de manière à ne pas empiéter sur la voie publique** les dits héritages, **de manière à ne pas empiéter sur la voie publique** réduire à **1.40 mètre**, les têtards qui croissent dans les haies, les arbres à hautes-tiges, cette distance est portée à 7 m minimum pour les arbres plantés à une distance de moins de 2 mètres de la limite des propriétés.

« En cas d'inexécution, l'autorité communale pourra y procéder d'office conformément aux dispositions prévues à l'article 44 ci-après ».

Le règlement provincial sur la voirie vicinale stipule également que, pour les arbres à hautes-tiges, cette distance est portée à 7 m minimum pour les arbres plantés à 2 m du domaine public et espacés de 6 m. »

Nous vous remercions donc de bien vouloir procéder à l'élagage d'office.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Les arbres et haies remarquables

Les arbres ou haies remarquables sont des arbres ou des haies reconnus pour leur valeur esthétique, paysagère ou patrimoniale, pour leur rareté ou leurs dimensions exceptionnelles et qui bénéficient d'une protection légale définie dans le Code wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, du Patrimoine et de l'Energie (CWATUPE).

Tout arbre de plus de trente ans, situé hors zone boisée, est protégé ainsi que les arbres corniers ou de limites. Les arbres répertoriés, individuellement ou en groupe, sur les listes établies annuellement par les communes depuis 1985 font également l'objet de mesures de sauvegarde. Les haies anciennes plantées sur le domaine public, les haies qui ont fait l'objet d'une publication au Moniteur et celles répertoriées, individuellement ou en groupe, sur les listes établies annuellement par les communes sont également considérées comme remarquables.

Dans ce cas, **tout abattage ou modification d'un arbre ou d'une haie remarquable doit faire l'objet d'une demande de permis d'urbanisme préalable.**

Ann-Sophie MOËS
Service de l'Urbanisme

les risques que peuvent présenter des haies débordant sur la voie en général, les collecteurs de duo-bacs ainsi que pour notre service

sur les voies vicinales :

fermiers, locataires, usufruitiers ou autres occupants, faisant valoir
de faire élaguer, à leurs frais, les arbres et les haies croissant sur public ou à ne pas entraver la circulation. Ils doivent également
s, les haies de têtards et toute autre haie, du moment où elles se
es chemins vicinaux (...) ».

er d'office et **aux frais des contrevenants**, sans préjudice des pénalités

alement en son article 20 que, «le long des chemins de grande
n, ni ouvrage quelconque à moins de 5 m de l'axe de la chaussée. Pour
minimum. « De plus, les arbres à hautes-tiges doivent également être

age de votre haie selon les normes prescrites dans l'extrait ci-dessus.

mentaire.

Jean-Marc REUL
Agent constatateur

BILAN DE L'ANNÉE 2013

Cette année, l'équipe de bénévoles a beaucoup travaillé. Plusieurs conférences se sont déroulées sur des thèmes tels que :

- ▶ Qu'est ce qu'un jardin propre ?
- ▶ la mortalité de l'abeille
- ▶ les Hirondelles
- ▶ les chouettes chevêches
- ▶ jardiniers au naturel

Une malle didactique pour les écoles a été créée et l'animation pour les enfants a suivi. D'autres journées d'animations ont également été mises sur pied avec comme objectif la création de nichoirs à hirondelle, nichoirs à chouettes chevêches, nichoirs à cincles plongeurs.

Ont été mis en place, les créations d'une marre près de l'école de la Geize et d'une mare au verger conservatoire de Moulin du Ruy, la plantation de mellifères près du rucher didactique et d'une prairie fleurie à Rahier, la commande d'hôtels à insectes pour Moulin du Ruy, Rahier et Stoumont, la poursuite de la construction du rucher et enfin plusieurs Balades guidées.

Tout un programme, qui sans la participation de ces membres bénévoles, ne pourrait avoir lieu. Grand merci pour leur participation.

Intéressés ? Vous pouvez toujours rejoindre l'équipe à tout moment. Vous serez les bienvenus.

Yvonne VANNERUM
Echevine en charge du Développement de la Nature

QUAND DEUX PCDN SE RENCONTRENT

Dans la commune de Couvin, il existe également un PCDN et plus particulièrement une section « agriculture ».

Le 09 octobre 2013, Monsieur Mahy (qui gère cette section) avait programmé une sortie. En cherchant sur internet, il a trouvé que sur notre commune, il était possible de visiter une ferme bio.

En effet, cela fait près de quarante ans que la famille Counasse de Chauveheid pratique le bio. Les contacts ont été pris et pas moins de cinquante personnes sont entrées dans la cour de la ferme. La famille Counasse et quelques membres du PCDN de Stoumont étaient présents pour les accueillir. Philippe Counasse a commencé par faire une présentation de la ferme et a expliqué la manière dont ils travaillaient. Grâce à leurs efforts, une autonomie complète pour le fourrage des bovins est possible. Cela fait déjà trente ans qu'à la ferme, la famille a acquis une broyeuse de haies. Nous avons pu donc assister à une démonstration de broyage de BRF. Le résultat permet de faire des litières pour les bovins et du compost. Le tout retourne évidemment la terre.

En fin de journée, le groupe a reçu également des explications sur la fabrication de fromage grâce à un des fils, Vincent.

La famille Counasse a reçu le groupe avec tant de gentillesse que celui-ci l'a remerciée chaleureusement. Une belle transmission de l'amour du travail et des liens qui les unissent à la terre.

Yvonne VANNERUM
Echevine en charge du Développement de la Nature

LE VAL D'ARMANCE BIEN REPRÉSENTÉ À STOUMONT, LES 05, 06 ET 07 JUILLET

Monsieur le Vice-président de la Communauté de Communes du Val d'Armanche, cher Lionel

Madame la Conseillère Provinciale,

Mesdames, Messieurs les Mandataires Municipaux et Communaux,

Madame la Secrétaire Communale,

Messieurs les Présidents des Comités de jumelage, Jean, Etienne,

Chers vous tous du Val d'Armanche et de Stoumont,

Au nom de l'Administration Communale, c'est avec un plaisir renouvelé et particulier que je vous accueille ce soir pour ce dîner-rencontre !

Particulier car, l'année 2012 a en effet été une année électorale pour l'ensemble des communes et provinces de Belgique.

Les résultats du scrutin me permettent à nouveau de vous adresser ces quelques mots, et je m'en réjouis.

Ils ont eu également pour conséquence la démission de Paolo en tant que Président du Comité de jumelage.

Nous connaissons tous Paolo. Nous regrettons sa décision car il est un des pères de notre jumelage et un des artisans de son évolution, de sa progression. Mais nous la respectons.

Je voudrais ici le remercier pour tout l'enthousiasme, pour toute l'énergie, pour toute la convivialité qu'il a apportés tout au long de ces années dans l'animation de notre rapprochement !

Etienne a accepté d'assurer la présidence ad intérim. Merci à toi, Etienne.

Un autre pilier, Roger, quittera sa fonction de Secrétaire du Comité à la fin du mois d'août prochain, date à laquelle il prendra une retraite bien méritée. La relève sera temporairement assurée par Odile que tu accompagnes depuis quelques semaines déjà. C'est donc en tant que citoyen, Roger, que tu participeras désormais au Comité et à nos activités communes.

Merci à toi, pour tout cet investissement pour tout cet engagement dans nos échanges franco-belges et pour avoir porté notre jumelage depuis sa création en 2005.

J'espère que vous avez, toutes et tous, passé une belle journée et que les retrouvailles ont été riches en tout point !

Les années passent et les programmations évoluent. N'hésitez pas à nous relayer vos impressions, chaque Comité ayant en effet le souci commun et constant de vous proposer une formule qui rencontre vos attentes et vos souhaits.

Nous vous accueillons aujourd'hui en la salle du Cercle Saint-Paul de Chevron qui représente 1 des 5 entités de la Commune de Stoumont. Financée pas la Commune, cette nouvelle salle a été inaugurée en octobre 2012.

Deux moteurs dans la concrétisation de ce beau projet sont membres de notre jumelage : Albert, Rik, je vous salue !

Avant de céder la parole à Yvonne, notre nouvelle échevine du jumelage, je voudrais remercier les comités respectifs ainsi que

toutes celles et ceux qui ont contribué à l'organisation de ce beau week-end ! (en particulier Nicole qui a « profité » de ses premiers jours de congé à l'administration pour peaufiner les derniers détails pratiques de cette soirée afin qu'elle soit une pleine réussite).

Merci à Thomas et à son équipe pour le repas nous proposé, à Claude et Andrée pour le service bar, et à toi, André, toujours omniprésent, pour l'animation.

Belle soirée à toutes et tous, bon dimanche, vive le Val d'Armanche, vive Stoumont, vive notre jumelage !

Didier GILKINET,
Bourgmestre



DISCOURS LORS DU WEEK-END DU JUMELAGE

L'Europe se veut plus proche et plus unie, voici un bel exemple, l'amitié et les rapports qui se sont tissés grâce au jumelage entre Ervy et Stoumont.

Le jumelage c'est une belle invitation au partage, à la tolérance envers les habitants d'une autre région, d'un autre pays. Mais, finalement, nous ne sommes pas loin les uns des autres. 450 kilomètres nous séparent, ce qui nous a permis, depuis maintenant plusieurs années, de nous retrouver en alternance soit chez vous, soit chez nous.

Cette année, c'est avec grand plaisir que nous vous accueillons. Nous espérons que vous avez fait bon voyage et que votre samedi s'est bien déroulé en compagnie de vos hôtes respectifs.

Ce soir, nous vous convions à partager un excellent repas et à faire la fête ensemble jusqu'aux petites heures.

Demain, le déroulement de la journée est à laisser à l'appréciation de chacun de façon à partager des moments agréables entre jumeaux. Nous nous retrouverons dimanche à 18h00 sur le parking de Chevron pour se dire au revoir. Et, ce qui donne chaud au cœur, c'est que ce ne sera pas un adieu. L'année prochaine, nous ferons le chemin pour vous retrouver et entre-temps, ce n'est un secret pour personne, les téléphones et ordinateurs vont chauffer, car il est difficile de rester sans nouvelle entre jumeaux.

Yvonne VANNERUM
Echevine du Jumelage

ECHOS DU JUMELAGE

Le 16 novembre dernier, lors de la dernière rencontre des membres de cette année 2013, un nouveau comité de jumelage a été installé !

Il est composé comme suit :

- ▶ Etienne Gelai, président
- ▶ Roger Schyns, vice-président
- ▶ Yvon Gabriel, membre
- ▶ Jean-Claude Gaspard, membre
- ▶ Didier Gilkinet, membre
- ▶ Cécile Hamels, membre
- ▶ Alain Lambert, membre
- ▶ Bernadette Martin, membre
- ▶ Monique Martin, membre
- ▶ Jean-Luc Mayeres, membre
- ▶ Marie Monville, membre
- ▶ Gérard Neuville, membre
- ▶ Angelo Pianezze, membre
- ▶ Yvonne Vannerum, membre

L'occasion pour notre nouveau président de rappeler la philosophie de notre approche, de faire un point sur l'état de la trésorerie et de remercier les membres du personnel communal et tous les autres membres qui ont contribué à la pleine réussite de ce repas convivial.

Pour rappel, les activités liées à notre jumelage avec la Communauté de Communes du Val d'Armanche sont ouvertes à tous les Stoumontois. L'année 2015 sonnera déjà son 10^{ème} anniversaire !

Notre prochain voyage en Champagne-Ardenne est programmé les 27, 28 et 29 juin prochains (départ le vendredi en début d'après-midi et retour le dimanche soir).

Des soirées-repas d'information seront programmées dans le courant de ce premier semestre.

Intéressés par ces moments d'échanges et de partages franco-belges ? N'hésitez pas à nous rejoindre !

Didier GILKINET
Bourgmestre



VISITE ATTENDUE À L'ADMINISTRATION COMMUNALE



Comme chaque année, le patron des écoliers (des employés et des ouvriers) était attendu avec impatience à l'administration communale. Etant sages comme des images, Saint Nicolas n'a pas hésité à rendre visite aux agents communaux.

Ce 06 décembre, le bruit court dans les différents services, l'excitation est palpable, les premières têtes apparaissent pour voir le Grand Saint sur le « trône mayoral ». Chouette, il est là... heureusement que Père Fouettard est, quant à lui, absent, ce qui en a rassuré plus d'un(e) ! Une partie du personnel était rassemblé pour la distribution des friandises.

Ne pensez pas que les agents absents sur la photo soient particulièrement démeritants. Certains étaient simplement retenus par leur travail et d'autres s'occupaient de l'âne de Saint Nicolas. Ce sera en tout cas la version officielle !

Merci Saint Nicolas et à l'année prochaine...

PETIT DÉJEUNER OXFAM



Le 2 juin 2013, pas moins de 82 adultes et 14 enfants étaient au rendez-vous fixé au château de Rahier afin de participer au petit-déjeuner solidaire.

Cette année encore, se sont associés les amis du château, les bénévoles du magasin OXFAM de Malmédy et l'administration communale pour organiser notre 3^{ème} petit-déjeuner. Ce petit-déjeuner avait pour but de partager un moment convivial autour d'une table mais aussi de découvrir les produits issus du commerce équitable et les produits locaux.

Les bénévoles de Malmédy étaient à nouveau présents avec leur stand afin de donner toutes les explications sur la provenance et la qualité de chaque produit en vente. Cette année encore vous avez pu également admirer l'artisanat d'Haïti. De plus, quatre participants du Trailwalker d'Oxfam ont présenté leur projet.

Un moment très particulier car même si cela se déroule un dimanche matin, chacun vient avec sa bonne humeur, son envie de découvrir des choses venues du nord ou du sud de notre hémisphère. Bien sûr on peut faire son marché en alimentation du commerce équitable. Le moment de partage, est aussi un moment de convivialité. C'est l'occasion aussi de voir des personnes, de discuter, de lier des nouveaux liens. Nous vous remercions pour votre participation ainsi que toutes les personnes qui ont œuvré pour que cette matinée soit une réussite. Le prochain petit-déjeuner est déjà fixé au 25 mai (Date à retenir).

Yvonne VANNERUM
Echevine en charge du commerce équitable



BILAN POSITIF POUR CONVOIT'STOP !



Covoit'stop c'est le projet d'auto-stop de proximité basé sur une inscription préalable des piétons et automobilistes ainsi que sur un réseau d'arrêts préétablis qui sont des zones privilégiées pour pratiquer l'auto-stop. Pas besoin de rendez-vous préalable entre piétons et automobilistes : le piéton se place à un arrêt Covoit'stop, montre sa carte de membre et attend qu'un automobiliste identifié

Covoit'stop, libre et sans obligation, s'arrête pour le charger. Covoit'stop offre un système complémentaire aux transports en commun qui peut servir pour des trajets réguliers, ponctuels mais aussi pour dépanner (voiture en panne, bus raté...).

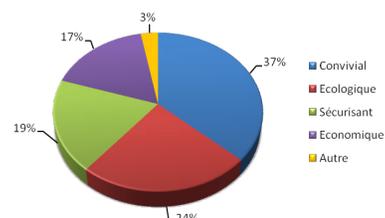
Covoit'stop a démarré à Sprimont en septembre 2011 et depuis le réseau ne cesse de s'étendre ! Covoit'stop compte aujourd'hui pas moins de 17 communes participantes et plus de **2.200 inscrits**. C'est le Groupement Régional Economique Ourthe-Ambève (GREOA) qui assure la coordination du projet ainsi que sa promotion au niveau de la région Ourthe-Vesdre-Ambève-Condroz.

En 2014, une extension du projet est envisagée en collaboration avec la Conférence des Elus Huy-Waremme pour 22 communes supplémentaires de l'arrondissement Huy-Waremme et vise dans un futur proche à s'étendre à l'ensemble de la Province de Liège.

Depuis juillet 2013, le GREOA a recueilli les avis des membres inscrits au Covoit'stop afin de dresser un premier bilan de l'initiative et celui-ci est plutôt encourageant ! Parmi les répondants à l'enquête, 26 % ont eu l'occasion de pratiquer le Covoit'stop depuis leur inscription et la plupart sont généralement satisfaits du système.

Un tiers des utilisateurs indiquent même qu'ils n'avaient jamais pratiqué le stop auparavant, preuve de l'apport bénéfique de la structure Covoit'stop. Le temps d'attente aux arrêts généralement faible peut expliquer le bon début du projet : 53 % des piétons attendent moins de 15 minutes. Par ailleurs, 80% des automobilistes déclarent ne pas avoir encore eu l'occasion de prendre un passager au bord de la route.

Covoit'stop c'est...



Gérard - piéton : « Le système fonctionne bien pour les utilisateurs. Il faut vraiment enlever le doute dans les têtes des personnes qui ne l'ont jamais utilisé ! »

Alors, si vous n'êtes pas encore inscrit, rendez-vous sur www.covoitstop.be ou dans votre Administration communale pour vous inscrire **gratuitement** et recevoir votre kit d'utilisateur.

GREOA asbl, **Covoit'stop**, Place de Chézy 1, 4920 Aywaille
Tél. 04/384.67.88 Fax : 04/384.74.37
www.covoitstop.be

INFOS DU SERVICE RÉGIONAL D'INCENDIE D'AYWAILLE

Certains d'entre vous nous interpellent au sujet des interventions des services de secours. La commune de Stoumont ne dispose pas de son propre service d'incendie. Elle a donc le statut de commune protégée, en l'occurrence par le SRI d'Aywaille. Vous trouverez, ci-dessous, une information que j'ai sollicitée auprès du Capitaine Burette et du Lieutenant Labiouse, afin de clarifier le contexte des interventions. Je vous en souhaite bonne lecture.

Didier GILKINET, Bourgmestre, en charge de la sécurité

Lors d'un article précédent, le principe de l'aide adéquate la plus rapide qui s'inscrit dans le cadre de la Réforme des services d'incendie vous a été présenté. Pour rappel, le principal objectif de ce principe vise à améliorer la sécurité du citoyen en prévoyant l'envoi, à certains endroits qui le nécessitent et pour les interventions les plus urgentes, le service d'incendie territorialement compétent et le service le plus rapide. En vue de maîtriser les coûts, des conventions ont été conclues afin d'adapter les moyens envoyés par les services d'incendie. Ceci pour éviter que des moyens excédentaires ne soient envoyés sur les lieux d'un sinistre limité et en vue de ne pas déborder les autres secteurs d'intervention.

Dans le cas particulier de la commune de Stoumont, commune rurale par excellence, il faut immanquablement constater un certain éloignement géographique de certaines infrastructures (bâtiments scolaires, hôpitaux, centres commerciaux importants...). Les services d'incendie n'échappent pas à ce constat. En effet, dans le cas d'une intervention et en fonction de la localisation exacte de celle-ci, le service d'incendie le plus proche ne pourra intervenir qu'endéans 20 minutes au moins. Afin de palier à ce constat, la zone de secours a d'emblée pris la décision que, lors de l'application du principe de l'aide adéquate la plus rapide sur le territoire de la commune de Stoumont, les services d'incendie qui sont mobilisés envoient un départ complet dans le but de pouvoir faire face à toutes les situations. L'envoi de moyens importants doit donc permettre, en quelque sorte, de compenser un délai d'arrivée légèrement plus long. Dans l'état actuel de la situation, toutes les mesures possibles sont prises pour que la sécurité du citoyen soit garantie au mieux.

A moyen terme, le fonctionnement zonal doit permettre d'adapter les moyens des services d'incendie pour que la couverture opérationnelle soit optimale tout en restant dans un cadre budgétaire acceptable.

Un autre axe qui doit être développé consiste à intensifier la politique de prévention des incendies qui vise notamment :

- ▶ A prévenir l'apparition d'un incendie ;
- ▶ A limiter les conséquences d'un incendie s'il survient ;
- ▶ A faciliter l'intervention des services d'incendie et l'évacuation des personnes.

A cette fin, une réglementation uniforme pour l'ensemble de la zone va prochainement être adoptée pour certaines catégories de bâtiments (établissements accessibles au public, écoles, logements multiples...). De plus, une politique de sensibilisation sur la prévention incendie dans les habitations unifamiliales est également mise en place par l'intermédiaire des conseillers en prévention incendie (CPI) qui peuvent être contactés pour obtenir des conseils gratuits.

Quelques conseils pour passer l'hiver en toute sécurité !

APPAREILS DE CHAUFFAGE ÉLECTRIQUES

- ▶ Eviter la surcharge des circuits électriques, due au raccordement de trop de prises sur un même circuit;
- ▶ Pas de blocs multiprises raccordés les uns aux autres!
- ▶ N'utilisez jamais de chauffage électrique dans la salle de bains.
- ▶ Ne pas abandonner des objets inflammables (ex. Vêtements) sur un appareil de chauffage.

FEU OUVERT ET POËLE

- ▶ Est-ce que la cheminée a été ramonée avant l'hiver?
- ▶ N'utilisez pas de gel allume-feu ni d'alcool pour allumer un feu ouvert ou un poêle.
- ▶ Ne placez pas d'objets inflammables près du feu ouvert ou d'un poêle;
- ▶ Respectez une distance d'au moins 1 mètre.

INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE (CO)

- ▶ Chaque pièce dans laquelle se trouve un chauffage à flamme nue, doit être bien aérée.
- ▶ Ne dormez jamais dans une pièce où fonctionne un boiler au gaz ou un chauffage mobile au gaz ou au mazout (ou pétrole).
- ▶ Placez un détecteur de CO lorsqu'il y a un risque d'intoxication dans l'habitation. Mais attention : un détecteur de CO est un moyen supplémentaire, mais il ne remplace jamais les précautions de base de sécurité !

Si vous utilisez le bois comme combustible, accordez la préférence aux essences de type feuillus (chêne, hêtre, frêne...) plutôt qu'aux résineux qui encrassent plus facilement votre conduit de cheminée. Votre bois doit également être bien sec (3 ans de séchage au minimum). Nous vous rappelons qu'il convient de faire ramoner votre conduit de cheminée régulièrement par un technicien qualifié qui pourra également inspecter l'état général de votre installation. En fonction du type d'installation, la périodicité du ramonage est la suivante :

- ▶ **Chauffage central au mazout** : un ramonage annuel est imposé par une loi ;
- ▶ **Poêles à charbon, mazout, bois** : un ramonage deux fois par an est vivement recommandé suite aux dépôts de suie qui peuvent être importants ;
- ▶ **Appareils à gaz** : faites contrôler votre conduit chaque année. Un nid d'oiseau, des briquillons ou des feuilles peuvent perturber le tirage de votre cheminée.



S/Lt. LABIOUSE Benoît - **SRI AYWAILLE**
Playe 50 - 4920 Aywaille - Tél (admin) : 04/384.68.35
Fax : 04/384.73.69 - E-mail : info@sri-aywaille.be
<http://www.conseillerenpreventionincendie.be>

POLICE



REMISE À NIVEAU DU CODE DE LA ROUTE

Police

En collaboration avec la Police, la commune a organisé dans les locaux de l'administration une remise à niveau du code de la route. En effet, au fil des années, la configuration routière a évolué, le code de la route a quelque peu changé et ce n'est pas fini ! Il faut donc s'adapter ! Pas toujours simple de s'y retrouver avec les règles de stationnement ou de priorités, la place des usagers que l'on croit pourtant connaître.

Deux après-midi ont été programmées et 17 personnes ont pu suivre cette animation qui était prodiguée par un inspecteur de la Police fédérale. Pas question ici de passer un examen mais simplement de s'informer de l'évolution du code de la route dans de bonnes conditions.

Quelques vidéos, informations et même divers conseils ont permis à chacun d'évaluer ses connaissances et de se remettre à niveau. Le tout était gratuit. Je remercie vivement le service de Police.

Yvonne VANNERUM, Echevine des Aînés

ACTUALITES DU CPAS

TROIS INFORMATIONS



SAINT NICOLAS, MERCİ, MONSIEUR PIANEZZE

Saint-Nicolas cette année a encore pu gâter les enfants sages grâce à Monsieur Angelo Pianezze.

Il a récolté tous vos dons de jouets et les a remis en état afin qu'ils puissent à nouveau faire la joie des petits qui attendaient la venue de Saint-Nicolas en ce 6 décembre 2013.

Pour rappel, Monsieur Pianezze ouvre son atelier de réparation tous les lundis après-midis à l'ancienne école des filles à Stoumont.

Le CPAS remercie toutes les personnes pour leurs dons ainsi que Monsieur Pianezze pour son aide bénévole.

LA STOUMOBILE

Si vous devez vous déplacer vers un hôpital, à une consultation médicale, chez le coiffeur, au magasin, à l'Administration Communale, rendre visite à une connaissance, ... la Stoumobile peut vous y conduire.

Pourquoi ne pas aussi organiser une petite sortie en groupe avec la Stoumobile ?

Pensez aux marchés de Spa et de Malmédy, qui se déroulent respectivement le mardi et le vendredi.

Merci de vous inscrire au 0478/48.00.14.

Renseignements au 080/29.26.84

Pour rappel, le tarif est fixé comme suit : 0.30 €/Km (ou 0.15 €/km pour les groupe de minimum de 3 personnes)

LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIES ONZE GUIDES ÉNERGIE

Puisqu'il n'est pas possible d'agir sur le prix de l'énergie, il y a un levier important : la consommation.

Une première mesure sera d'agir sur les habitudes de consommation. Il est en effet très facile de diminuer ses consommations sensiblement moyennant quelques conseils judicieux. Cela ne coûte rien.

La deuxième mesure consiste en des investissements ciblés comme par exemple : compteur bi-horaire, isolation thermique de l'enveloppe du bâtiment (murs, toiture, sols, ouvertures) chaudière performante, éclairages économiques, etc.

L'obligation depuis le 01 juin 2011 de mettre en location ou à la vente un bâtiment accompagné d'un P.E.B. (Performance Énergétique Bâtiment) va peut-être changer la donne.

Les mesures à prendre pour l'utilisation rationnelle de l'énergie (URE) sont évidemment multiples et touchent d'innombrables domaines. Éteindre la lumière en quittant une pièce dans laquelle on ne reviendra pas tout de suite ne coûte évidemment rien et peut 'rapporter gros' en fin d'année. Il en va de même pour de nombreux changements dans nos comportements quasi quotidiens. Les multiples mesures URE vont de l'investissement zéro jusqu'à des transformations importantes voire de nouvelles constructions avec toute la gamme intermédiaire de rénovation et d'amélioration. Et de telles mesures d'économie ne concernent pas que les habitations mais aussi, par exemple, les déplacements.

11 « Guides Energie » ont été formés et attendent donc maintenant vos questions, ils sont à votre disposition selon leur disponibilité (n'oubliez pas qu'ils sont bénévoles !)

Vous trouverez ci-dessous la liste des « Guides Energie » ainsi que leurs coordonnées. N'hésitez pas à les contacter.

NOM Prénom	Village	Téléphone	Adresse de messagerie
SACRE Christiane	Neuville	086/434125 et 0486/524341	gercol@scarlet.be
FORTEMAISON Sandrine	Stoumont	0470/319816	s.fortemaison@vesateladsl
LEJEUNE Anne	Rahier	080/785040	anne.lejeune@stoumont.be
CRANINX Jean-Marie	Rahier	0495/403563	jean-marie.craninx@skynet.be
GOFFART Bernard	Exbomont	0496/572880	bernard.goffart@skynet.be
PARIS Michel	Chevron	086/434717 et 0498/664920	michel.paris@skynet.be
DAMIGLIO Silvana	Neuville	86/433982 et 0479/220476	silvana.damiglio@fortis.com
MARECHAL Joëlle	La Gleize	080/785840	joelle.marechal@stoumont.be
LORENT Françoise	Rahier	080/785456	lorentfrancoise@hotmail.com
MERSCH Philippe	Roanne	080/647357 et 0473/227013	

LE SERVICE SOCIAL

Ariane Bacquelaine
Liliane Doyen
Christel Houba
Sarah Pastor

LE PRÉSIDENT

Albert André

AIDE À LA CRÉATION D'UNE ACTIVITÉ D'INDÉPENDANT



Vous avez envie de vous lancer comme indépendant à titre principal mais vous avez peur des rentrées financières insuffisantes ? Airbag est le coup de pouce qu'il vous faut.

En quoi consiste Airbag ?

Airbag est une source de financement pour une activité d'indépendant dans sa phase de démarrage.

Cette source de financement sert de **coussin d'air pour amortir votre transition vers le statut d'indépendant à titre principal.**

Concrètement, ce dispositif permet d'obtenir un **montant de maximum 12.500 euros sur une période de deux ans**, liquidé en quatre tranches.

Qui peut en bénéficier ?

Sous certaines conditions :

- ▶ les indépendants à titre complémentaire depuis au moins 3 ans ;
- ▶ les personnes qui souhaitent s'installer pour la première ou la deuxième fois en tant qu'indépendant à titre principal et qui ont suivi une formation spécifique à l'IFAPME ou qui sont accompagnées par une structure d'accompagnement à l'autocréation d'emploi (SAACE) pour devenir indépendant.

Les conditions à remplir

- ▶ S'engager à se domicilier en tant qu'indépendant ou avoir son siège social en région wallonne de langue française ;
- ▶ S'engager à ne plus bénéficier de revenus professionnels, d'allocations de chômage ou d'attente, de revenus d'intégration ou de remplacement ou encore de l'aide sociale financière.

D'autres conditions particulières doivent être remplies en fonction de votre profil.

Vous êtes intéressé ?

Tél. : 071/20 68 30
Email : info.airbag@forem.be



A LA MAISON DE L'EMPLOI, ON M'AIDE À CRÉER MON ENTREPRISE

Une formation gérée par la SAACE ALPI

Quand il s'agit de devenir indépendant, le belge hésite à se lancer dans l'aventure. En région liégeoise, l'**AREBS** offre un tremplin à tous les créateurs d'entreprise via le programme d'accompagnement à la création d'entreprises **ALPI** (Actions Locales pour Indépendants). www.arebs.be

Pour aller chercher de futurs entrepreneurs chez eux, la Caravane ALPI se déplace dans la région de Stavelot. En collaboration avec la Maison de l'Emploi de Stavelot, Stoumont, Trois-Ponts, la Caravane ALPI s'adresse tant à des **demandeurs d'emploi** qu'à des **travailleurs**, désireux de devenir indépendants.

Après s'être présentés à une des séances d'information, les candidats suivent une session pendant deux mois à raison de deux fois par semaine en journée. La formation a pour but d'établir le plan d'affaires et financier de chaque porteur de projet : baliser son projet, étudier son marché, analyser ses besoins en financement, déterminer son seuil de rentabilité, sa stratégie commerciale, rencontrer ses futurs clients...

Pour ce faire, **les porteurs de projet seront accompagnés par un coach** durant toute la formation qui leur apportera les bases théoriques nécessaires ainsi qu'un **suivi individuel** tout en leur mettant à disposition les outils pour avancer concrètement : ordinateurs portables, clés 3G, téléphone...

2013, plus de 180 personnes ont été accompagnées par ALPI. Près de **30 %** d'entre elles ont à présent démarré leur activité.

Vous voulez devenir indépendant ? Le programme Caravane ALPI vous intéresse ?

Rendez-vous à **9h30 à la Maison de l'Emploi de Stavelot :**

- ▶ le lundi 3 février 2014 à la Maison de l'Emploi de Stavelot
- ▶ le mercredi 12 février 2014
- ▶ le lundi 17 février 2014

Renseignements : Nicolas FRIES, ALPI au 0471/852731 ou à la Maison de l'emploi de Stavelot : 080/29 29 80

BEAUTÉS DE NOS ENTREPRISES INSOUÇONNÉES

Les œuvres d'Arnaud Siquet
de passage chez nous !



En novembre, vous avez pu apercevoir des photographies sillonnant la campagne de Trois-Ponts. Désormais, c'est chez nous que s'exporte cette exposition. A travers une galerie de 32 panneaux, vous pouvez découvrir des gestes minutieux, des matières, des ambiances, des outillages particuliers... ceux du monde de l'entreprise. La beauté naît subtilement à **l'angle d'un atelier ou au sommet d'une tour ; là où on ne l'attendait pas, là où l'on n'accède pas. Le beau mêlé à la sueur, à la technique.**

Ces photographies sont l'œuvre d'un artiste du terroir, curieux et génial, qui met magnifiquement bien en valeur le dynamisme de notre région : Arnaud Siquet. Parmi nos nombreuses ressources locales, ce sont quatre entreprises de notre commune que celui-ci a sélectionnées : Art & Voltige à Moulin-du-Ruy, la fromagerie Counasse à Chauveheid, la boulangerie Bourotte à Stoumont et l'usine BRU à Lorcé.



Cette initiative vise à mettre à l'honneur ces femmes et ces hommes qui, par leur aptitude à oser, leurs talents et leur savoir-faire, font la richesse de notre région rurale. L'objectif est non seulement de croiser les regards, mais aussi, par des échanges de vues, encourager la mise en réseau des personnes animées par le désir d'entreprendre.

Si vous n'avez pas encore eu l'occasion de l'admirer, venez découvrir cette galerie qui se tiendra du 10 janvier au 10 février.



Marie MONVILLE,
Echevine de l'économie et de la culture

L'administration Communale de Stoumont, l'Echevinat de la Culture et des Affaires économiques.

L'asbl Kadri culture et ses communes partenaires vous convient à une **table ronde**

Le jeudi 23 janvier à 19h30 au Château de Rahier
ENTREPRENDRE EN MILIEU RURAL

A travers l'expérience de 4 indépendants de la commune de Stoumont

Modérateurs des échanges : N. Fries, conseiller en création d'entreprises
Infos : M. Monville - 0497/15.10.82.

ECONOMIE

COMMERCES, RESTAURATION, ARTISANAT, ENTREPRISES ET SERVICES

Accueil d'enfants – crèche	Maison les Stoupetits, Chevron 47 Xhaard M., Roua 8	0491/44.65.16 0486/56.89.83	mariexhaard@gmail.com
Activités équestres	Asbl équilibre, Roua 26 Le relais de la Vecquée, Cour 17 « Mount 'n' Muse », Leyden G., Lorcé 76 « Le Fagotin », Route de l'Amblève, 56 Val de Lienne, Neufmoulin 27	0472/01.11.97 0471/46.08.90 080/33.00.78 0495/82.32.42 080/78.63.46 086/36.76.70	gaby@mount-n-muse.com info@fagotin.be
Alimentation	La Marmotte Rousse, La Gleize 28	080/78.57.12	
Animation pour enfants	Le Fagotin, Route de l'Amblève 56	080/ 78.63.46	info@fagotin.be
Antiquités	Brismée R., Chevron 10 Hansenne P., Rahier 78 Mombaerts D., Rahier 105	086/43.38.84 080/78.53.22 080/78.61.51	mfperat@skynet.be
Architectes	APSYS, Neuville 333 Dumez Ph., Heilrimont 6 Legros O., Rue de l'Eglise 4 Tellier M.-H., Bierleux-Bas 7	086/43.31.07 080/78.61.91 080/78.65.50 080/78.50.01	apsis@skynet.be architecte.dumez@skynet.be mh.tellier@skynet.be
Assurances	Hallet P., Gare de La Gleize 9	080/68.41.56	
Autos-Electricité	Electro Services Cars, Chevrouheid 4	080/78.60.62	
Bâtiments (entreprise de)	Chanson C., Roua 40 JMD Entreprise, Route de l'Amblève 83, Stoumont J S Construction, Andrimont 9 Lambotte D., Chauveheid 76 Resimont P., Chevron 95 Swinnen D., Forges 72 Tromme J., Neufmoulin 6	080/68.51.48 080/78/60/70 080/88/55.02 0474/97.82.06 086/43.41.79 086/43.39.39 086/43.34.93	
Bois de chauffage-Pellets-Bûches compressées	Lahaye D., Neuville 51 Thonus J., La Lienne 52	086/43.36.82 080/78.58.08	lahayegrants@skynet.be
Boulangerie	Bourotte D., Route de l'Amblève 65	080/75.57.14	
Bureau d'études – énergie	Etudes de K – Paris M., Chevron 13	0498/66.49.20	etudes.k@skynet.be
Carrières	Carrière Heid des Forges, Forges 20 Lahaye Granits, Neuville 51	086/43.56.01 086/73.36.82	lahayegrants@skynet.be
Carrosseries	Neuville M., Route de Spa 15 André M., Neufmoulin 52	080/78.62.92 0475/26.04.32 086/43.30.17 0477/23.09.25	michel.neuville@outlook.com marc.andre@freebel.net
Chapeaux	Les Chapeaux Léann, Chevron 13	0495/65.22.24	le.ann@skynet.be
Châssis	Lejeune C., Route de l'Amblève 22 Schulz M., Roanne 20 Tousset P., Neuville 36	0476/31.51.00 0495/85.88.67 086.38.88.28	lejeune.clement@skynet.be michel.schulz@skynet.be p.tousset@skynet.be
Chauffage – Panneaux solaires	Giecewicz C. & Fils, Cheneux 17 Vertcour A., Bierny 17	080/78.53.03 0474/91.44.71	claudie.giecewicz@hotmail.fr
Co-accueil	Missoul, Maison des Stoutpetits, Chevron	0491/44.65.16	
Coiffure	Coiffure Gaspard F., Village 20, Stoumont Potelle K., Forges 47	080/78.56.06 086/32.34.86	freddy.gaspard@skynet.be
Comptabilité	Brandt S., Monthouet 11 Fiduciaire Dewez R., Hasoumont 15	080/78.62.39 080/78.51.80	
Communication	Cernix Sprl, Pauquay P., Chession 75 Communications BVBA, Custers J., Neufmoulin 12	080/78.63.53 086/45.59.95	joost.custers@jc-communications.com
Coordinateurs de sécurité	Legrand A., Village 38 Etudes de K, Paris M., Chevron 13	0476/56.17.91 0498/66.49.20	
Cours de cuisine&événements	Neyskens J., Moulin du Ruy 27	0489/56.57.57	info@vivacook.be
Couture+cours	Mademoiselle Cathy, Lefort C., Bierny 27	080/39.99.60- 0494/13.31.94	mademoiselle.cathy@skynet.be
Cuisines équipées	Lejeune C., Route de l'Amblève 22	0476/31.51.00 080/86.45.65	lejeune.clement@skynet.be
Décoration	Intérieur à la Campagne, Exbomont 31	0495/79.20.06	

ECONOMIE

Dentistes	Hugo P., La Gleize 45 Piron P., Route de l'Amblève 47	080/51.17.77 080/78.60.91	
Docteurs	Hansoul S. (pédiatre), Ruy 53 Hottermans A., Route de l'Amblève 17 Ivanov A., Route de l'Amblève 112 Mouvet B., Targnon 15	0473/25.88.58 0473/52.19.97 080/78.63.41 080/78.55.59	
Eaux	Bru-Chevron, La Bruyère 151	086/43.33.37	
Eclairages (appareils d')	Abyss-Night, Borgoumont 93	0497/72.91.67	
Economie d'énergie-services	ACE-LG-Hansoul-Tahir L. et G., Borgoumont 50	080/78.56.29 0475/80.75.92	peb.pae.certif-energy@gmail.com
Editeurs	Hemma Editions, Chevron 106	086/43.01.01	
Electricité	Bodeux J. & Fils, Rahier 7 FL Electricité, Bierny 52 Marquet Ph., Andrimont 50 Crémer J.-P., route de l'Amblève 50	080/78.55.01 0476/77.05.71 0497/45.90.91 080/78.58.54 0495/27.78.63	jose.bodeux@skynet.be cremer.electro@swing.be
Electroménagers (appareils)	Crémer J.-P., Route de l'Amblève 50 Bodeux J. & Fils, Rahier 7	080/78.54.67 080/78.55.01	cremer.electro@swing.be jose.bodeux@skynet.be
Experts - Général	Marin R., Borgoumont 83	0477/48.26.06	
Experts agricoles et forestiers	De Harenne C.A., Froidcour 15	080/78.55.10	
Fleuriste	Au jardin d'Adelaïde, Habiémont 22	086/43.40.09	
Friterie ambulante	Friterie Livet-Jacquet R., La Lienne 8	080/78.56.84	-
Garages	André M., Neufmoulin 52 Gillet A., La Gleize 67	086/43.30.17 0477/23.09.25 080/78.57.63	marc.andre@freebel.net andre.gillet.lagleize@dealer.renault.be
Géomètres-experts	Werner J., Route de l'Amblève 71 Blaise J.-L., rue de l'Eglise 23	080/78.59.80 0474/99.03.85	jlb.lagleize@skynet.be
Hypothérapie	L'Autre Emoi -Kuypers J. et Gordenne Ch., Roannay 3	0474/19.37.396 0491/61.09.70	lautreemoiasbl@gmail.com
Illustrateurs	Counhaye G., Froidville 33	080/78.63.28	
Immobilier	Home s'8, Lorcé 86	080/67.26.74	
Industries	Deflandre Industrial's Zoning, Zoning industriel, Stoumont	080/78.63.68	
Infirmières	Garsou N, Chession 75 Martiny M., Borgoumont 100 Siquet C., Vieux Chemin de Brume 3A Trois-Ponts Wuidar C., Xhierfomont 33	0474/97.18.72 0472/59.21.84 0476/65.34.50 0474/77.98.04	
Informatique	CBS, Ruy 38	080/78.53.93	
Ingénieurs (conseil)	Dorco, Chession 43	080/78.51.89	contact@dorco.be
Institut de beauté	Coiffure Gaspard F., Village 20	080/78.56.06	freddy.gaspard@skynet.be
Internet, intranet	Loquet B., Ruy 48 NH3, Roua 26	080/21.60.99 0475/57.48.68	
Isolation	J S Construction, Andrimont 39	080/88.05.52	
Jardins (Aménagements et entretien) / exploitations forestières	Clesse John, Moulin du Ruy 17 de Harenne R., Chevron 100 Delfosse C., Meuville 6 Delrez B., Route de l'Amblève 30 Dumez M., Ruy 66 Emplit D, Moulin du Ruy 61 Hemmerlin F., Chevron 20 Manguette D., Hasoumont 44 La gleize Peters A., Monthouet Philippe J., Roannay 9 Rennotte A., Chession 77 Van Bogget M., Andrimont 24	0495/54.94.91 0479/43.62.23 0476/84.42.86 080/78.55.14 080/78.53.26 0478/76.87.23 080/78.53.48 086/43.47.49 080/78.61.86 0498/25.1043 0476/59.75.85 0479/73.80.81 0473/87.02.64 0496/05.46.28	rdeharenne@outlook.com jard-in@skynet.be manguette@skynet.be julienphilippe@live.bealexandre , rennotte@hotmail.com michel@bucheron.be
Jeux vidéo et consoles	D'Scratch, Lorcé 86	080/67.26.74	
Jouets-réparations	Pianezze Angelo -Ecole des Filles,village Stoumont	080/39.83.62 0476/43.48.89	angelo-pia@hotmail.be
Kiné	Masuy Luc, Borgoumont 19 Nissen P, Neufmoulin 7 Damblon, Lorcé 4 Burelli V., La Gleize 24/1	080/78.58.63 086/43.46.82 0478/20.98.36 0475/61.44.11	lucmasuy@skynet.be

ECONOMIE

Logopèdes	Renckens J., Gare de La Gleize 3	0496/43.60.85	jennyfer-renckens@hotmail.com
Maison de repos	Les Fuchsias, Cour 3	080/78.59.72	gdep@swing.be
Marbres, Granits & Pierres naturelles	Lahaye Granits, Neuville 51	086/43.36.82 0495/28.61.54	lahayegrانيت@skynet.be
Maréchaux-ferrants	Moureau E., La Lienne 3	080/78.59.77	
Massage, bien-être	Coiffure Gaspard F., Village 20 Barbette F., route de l'Amblève 47	080/78.56.06 080/78.60.91 0479/45.93.38	Freddy.gaspard@skynet.be Frederique.barbette@skynet.be
Matériaux de construction	Lahaye Granits, Neuville 51	086/43.36.82	lahayegrانيت@skynet.be
Matériel agricole & horticole&Forestier	Constant & Fils, La Gleize 35 Servaty R., Moulin de Rahier 18	080/78.54.84 080/64.7.0.72	info@etsconstant.com r.servaty@skynet.be
Menuiseries	Bonivers T., Neuville 74 Brismée R., Chevron 10 Craninx J.-M., Rahier 124 Dejardin G., Roua 8 Gerard J., Hassoumont 19 Schulz M., Roanne 20 Servais P., Rahier 104 Servaty J.-P., Froidville 36 Simon B., Moulin du Ruy 102	086/32.18.52 0493/08.33.85 080/78.50.40 0473/93.45.14 0496/51.11.19 0495/85.88.87 080/78.58.87 080/78.59.03 080/78.59.11 0473/22.07.39	thierry.bonivers@hotmail.com ghislaindejardin@gmail.com juliengerardmenuiserie@hotmail.fr michel.schulz@skynet.be jeanpierreservaty@skynet.be bruno@menuiseriesimon.com
Motos-vélos-réparations-entretien	L.R.S., Lagamme J., route de Spa 3	0496/93.17.66	julienlagamme@hotmail.com
Nature	Attire d'Ailes- Mauhin F, Lorcé 42	0498/15.26.10	francis.mauhin@gmail.com
Parquets	Schulz M., Roanne 20	0495/85.88.87	
Pédicures	Coiffure Gaspard F., Village 20 Fels P., Cheneux 21	080/78.56.06 0474/76.63.12	freddy.gaspard@skynet.be
Peinture	Lejeune C., Route de l'Amblève 22 Lejeune Ph. & Fils, Roua 16 de Harenne L., Beauloup 6	0478/21.53.42 0478/21.53.42	Lejeune.clement@skynet.be info@pldecor.be l-deharenne@skynet.be
Pension de famille	Résidence-Service, Genin J., Route de Spa 54	080/78.51.15	jean.rita@skynet.be
Pharmacie	Vanderbruggen M., route de l'Amblève 28	080/78.55.21	
Placards	Schulz M., Roanne 20	0495/85.88.67	michel.schulz@skynet.be
Plafonneurs	J S Construction, Andrimont 39	080/88/05.52	
Portes de garage	Schulz M., Roanne 20 Tousset P., Neuville 36	0495/85.88.67 0477/58.83.17	michel.schulz@skynet.be p.tousset@skynet.be
Produits du terroir	Le fromage li blanc coucou des prés (Ferme Counasse), Chauveheid 47 Le Jus de Pomme du Moulin du Ruy, Ramos P, Andrimont 19 Le miel des ruchers de la Lienne, Livet J., Route de la Lienne 9 Les moutons de la bergerie de Neucy, A. Wendrickx, Neucy 12 Le pain au levain, Boulangerie Bourotte D., Route de l'Amblève 65	086.34.52.27 080/78.56.84 080/78.56.84 086/38.99.48 080/78.57.14	
Psychologue	Davenne J., Ruy 30/2 Legros S., rue de l'Eglise 2 Thomé L., Xhierfomont 53	0472/84.09.74 0495/35.61.72 0485/05.05.01	joulia005@hotmail.com thomelaurence@gmail.com
Ramonage	Giecewicz C., Cheneux 17	080/78.53.03	claude.giecewicz@hotmail.fr
Réfrigération	Berton H., Village 85, Stoumont	080/78.52.64	
Rénovation de façades	SPRL.Grolet J.-M., Habiémont 45 de Harenne L., Beauloup 6	086/43.35.18 0478/61.94.08 0478/21.53.42	jmgrolet@hotmail.com l-deharenne@skynet.be
Restaurants/brasseries	La Vieille Forge, Les Forges 51 Le Relais de la Vecquée, Cour 17 Le Relais des pêcheurs, Neufmoulin 54 Le Vert de Pommier, La Gleize 17 Porte de La Lienne, Gare de Stoumont 1 Zabonprés, Gare de Stoumont 3	086/43.31.60 0471/46.08.90 086/45.61.11 080/78.61.83 080/42.07.42 080/78.56.72	lerelaisdespecheurs@hotmail.fr zabonpres@skynet.be
Sablage	Grolet J-M, Habiémont 45	086/43.35.18	
Sanitaires	Giecewicz C. & Fils, Cheneux 17 Lejeune Y., Moulin du Ruy 11 Rennotte B., La Gleize 54 Vertcour A., Bierny 17	080/78.53.03 080/78.56.12 080/78.85.63 0474/91.44.71	claude.giecewicz@hotmail.fr

ECONOMIE

Service traiteur –restauration	A l'Eveil des Sens-Donoux T.,Habiémont 41 Le relais des pêcheurs, Neufmoulin 54 Migliore A. Route de l'Amblève 110 Neyskens J., Moulin du Ruy 27 Remacle J.-F., Hasoumont,71/10	0498/24.75.41 0475/52.66.17 0494/76.38.16 0489/56.57.57 086/40.05.24	loladoneux@hotmail.com lerelaisdespecheurs@hotmail.fr info@auxfruitsdemapassion.be info@vivacook.be cuisinedomaine@hotmail.com
Solariums	Coiffure Gaspard F., Village 20	080/78.56.06	freddy.gaspard@skynet.be
Sonorisation	S.L.S Live, Bierny 12	0475/69.61.52	
Sports –Détente-Loisirs	Salsa Kara EDEI- Droubly A., Hasoumont 71/14 Bob's Gym- Hendricks R., Moulin du Ruy 13 Body concept training- Tessari E., Route de l'Amblève 60 Golf Champêtre - Monville M., Village 71	0484/51.60.60 0497/06.08.61 0491/30.73.27 0497/15.10.82	infos@salsakara.be bobsgym@hotmail.com fabrice.tessari@bc-training.be info@fermemonville.be
Terrassements	Lambotte D., Chauveheid 76 Servaty Ph., Bierleux-haut 7	0474/97.82.06 080/78.66.18	
Théâtre	Malet M., Moulin du Ruy 55 Vrancken M.-L. Laruche J.-P., Chauveheid 28/1	080/75.21.42 0495/127 688 080/64.36.60 0485/85.75.08	michmalet@gmail.com xyxtheatre@yahoo.fr
Toitures	France P., Moustier 15 Bonivers T., Neuville 74 Rennotte B., La Gleize 54	080/78.53.55 086/32.18.52 0495/88.46.94 080/78.85.63	Thierry.bonivers@hotmail.com
Tondeuses	Constant & Fils, La Gleize 35	080/78.54.84	
Tourisme	Office de tourisme de Stoumont, Route de l'Amblève 45 Plein G., Andrimont 42 Royal Syndicat d'Initiative de La Gleize, rue de l'église 7 Pour les gîtes et logements touristiques, consulter le site	080/29.26.80 080/51.19.91 080/78.53.32 www.stoumont.be	office.tourisme@stoumont.be gaetan.plein@skynet.be info@lagleize.be Onglet Tourisme/Gîtes et campings
Traducteurs	Boniver C., Rahier 132 Klinkenberg B., Forges 15 Teller M., Chevron 32 Leyden G., Lorcé 76	080/39.80.18 086/40.16.61 086/43.47.29 080/33.00.78 0495/82.32.42	
Transports	Dinsart C., Neucy 12 Creppe P., Habiémont 20	086/38.99.48 086/43.34.41	
Travaux en hauteur	Altitude Works, Village 62 Art & Voltige, Moulin du Ruy 50	0498/52.37.47 080/78.65.60	
Vanniers	Bernard J., Route de Spa 9	080/78.55.18	-
Vérandas	Schulz M., Roanne 20 Tousset P., Neuville 36	0495/85.88.67 086/38.88.28	-
Vétérinaires	Delnoy M., La Gleize 62 Dester A., Village 3 Caudron I., Exbomont 34 (chevaux,poneys et ânes) Gilleman J.-L., Cheneux 8 Lambotte J.-L., Chauveheid 91	080/78.52.20 080/78.52.20 0475/750 901 080/78.50.39 086/43.41.19	martine.delnoy@cl-solutions.be icaudron@busmail.net
Vins & spiritueux	M.P.G. Trading, Moulin du Ruy 106	080/78.53.61	

N'hésitez pas à nous communiquer tout changement de coordonnées ou toute nouvelle activité !

Contact : Odile Troch - odile.troch@stoumont.be - 080/29.26.67

| PAGE D'HISTOIRE : LA VECQUÉE

La Vecquée est la limite nord de l'actuelle commune de Stoumont, entre le sommet du Rosier (570 m), la Pyramide (562 m) et la limite sud des communes de Spa et Theux.

Vecquée est un mot roman, relativement moderne. Il a son homonyme dans la Vecquée, forêt de Seraing qui appartenait à la mense épiscopale, et peut-être aussi dans Vecterre au ban de Spa.

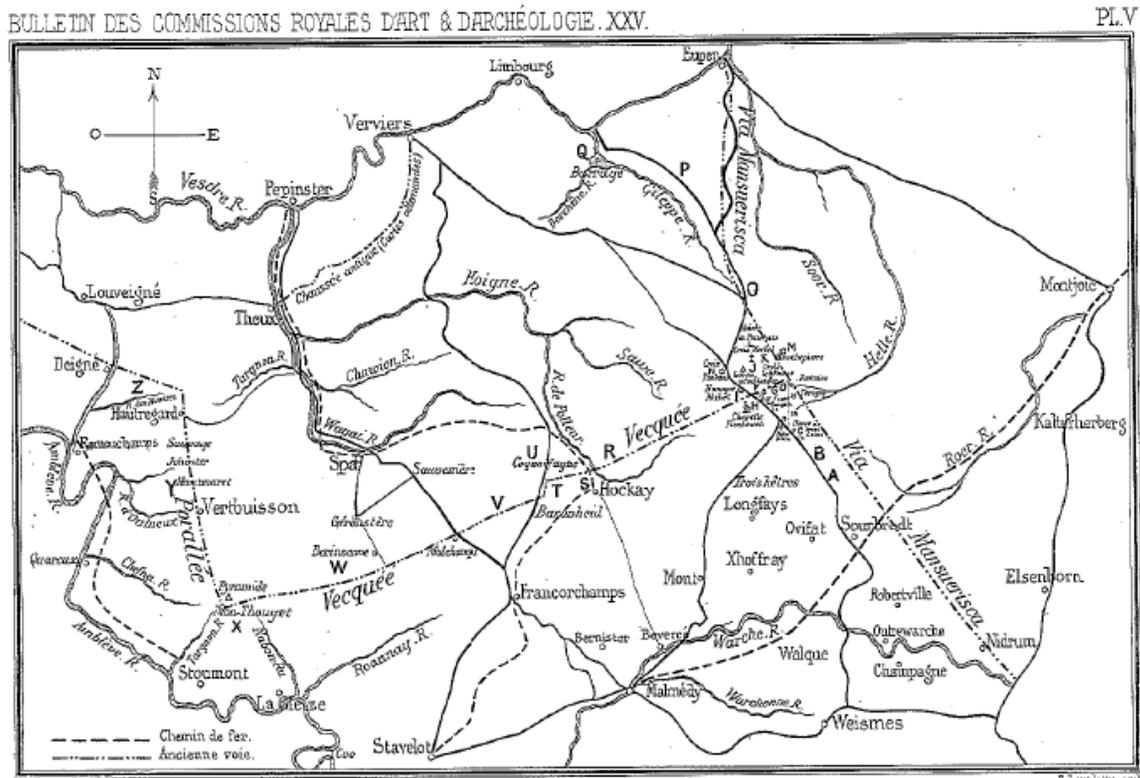
La Vecquée est le chemin de l'évêque. Nous pouvons donner ce nom à l'itinéraire que suivaient les Princes-Evêques quand ils se rendaient aux abbayes de Malmedy et Stavelot, avec lesquelles leurs relations furent si étroites au cours du Moyen-âge. Ainsi envisagée, la Vecquée partait de Liège vers Chênée, gravissait le Thier de Crikions, Beaufays, descendait à Deigné et remontait vers Hautregard sous le nom de voie de Liège, passait à Vertbuissou, changeait de direction à la croix Wathy ou Wathire.

La Vecquée rejoint cette « Via Mansuerisca » sur le plateau de la Baraque Michel.

Les romains, soucieux de s'établir solidement afin de surveiller la vallée de l'Amblève, bâtirent un camp à « Pansir », sur les hauteurs de Monthouet.

Du coude de la Pyramide, un tronçon de la route prenait la direction de Liège et l'autre, vers Poulseur, Ciney, Dinant et Bovay².

Du plateau de la Baraque Michel en venant vers la Pyramide, la Vecquée sépare deux bassins hydrauliques : au nord, la Vesdre et ses affluents (La Gilleppe, la Hoëgne, le Wayai) et au sud, la vallée de l'Amblève et ses affluents (la Warche et le Roannay).



SCHUERMANS H., *Spa. Les Hautes Fagnes*, Imprimerie Josi Vilvorde, 1886, p. 219.

En 57 avant J-C, les Romains firent la conquête de la Gaule et construisirent dans notre pays de nombreuses routes appelées « chaussées romaines ». La « Via Mansuerisca », nom de cette antique chaussée romaine, apparaît pour la première fois dans l'histoire dans un document de 670 : Childeric II, Roi d'Austrasie (Royaume de Gaule mérovingienne et berceau de la dynastie carolingienne), de 662 à 675, matérialise les frontières du domaine abbatial que Sigebert III, Roi d'Austrasie de 634 à 656, avait cédé en 650 à Saint Remacle et à ses moines¹.

Cette chaussée unit vraisemblablement la grande voie Reims-Cologne et la route militaire Cologne-Bovay. Ce sont des hypothèses et les connaissances dans ce domaine sont parcellaires.

Lorsque la course cycliste Liège-Bastogne-Liège passait à Stoumont, la côte de la route de Spa était appelée La Vecquée. Pour les cyclotouristes qui adorent rouler dans notre région : dans la « bible » de ces sportifs, le livre « côtes à col », l'ascension débute au Pont de Targnon (157m), pour arriver au « grand Sart » à 517 m, soit 330 mètres de dénivelé, 6km200 de longueur et une pente moyenne de 5,3 %.

Le meilleur livre « document » pour le lecteur intéressé est le livre de H. SCHUERMANS (cf. références ci-dessous).

Jean-Pierre DUMONT

1. Revue de la Vie Wallonne, 15 février 1933, p. 174.

2. SCHUERMANS H., *Spa. Les Hautes Fagnes*, Imprimerie Josi Vilvorde, 1886.

HISTOIRE VÉTÉRANS

Discours prononcé par notre Bourgmestre,

LE VENDREDI 7 JUIN, DES VÉTÉRANS, VEUVES DE VÉTÉRANS ET FAMILLES ONT ÉTÉ ACCUEILLIS À LA MAISON SAINT-EDOUARD



Le vendredi 7 juin, Mathilde et Marcel Schmetz, propriétaires du Remember Museum 39-45 de Thimister-Clermont ont accueilli un groupe de 55 Américains, composé de quelques vétérans, veuves de vétérans et familles de vétérans.

Ces vétérans faisaient partie du 740^{ème} bataillon de tankistes qui a été partie prenante dans la libération de notre région.

Après un passage par La Gleize, une réception les attendait à la Maison Saint-Edouard, ces soldats y ayant séjourné.

En présence des Echevins Philippe Goffin et Marie Monville, notre Bourgmestre leur a exprimé quelques mots avant de leur remettre un document à l'effigie de la commune, en témoignage de notre reconnaissance.

*Mesdames, Messieurs,
En vos titres et qualités,
Chers représentants du 740^{ème} Bataillon de Tankistes,*

En septembre 2009, nous inaugurons, ici même un plaque commémorative en l'honneur et à la mémoire des acteurs de la 30^{ème} division d'infanterie.

Aujourd'hui, nous sommes très honorés de recevoir une délégation de représentants du 740^{ème} Bataillon de Tankistes.

Ces moments sont importants et hautement symboliques. Plus que jamais, les générations d'aujourd'hui ont un devoir de mémoire.

Diverses entités de notre commune ont été durement touchées par l'offensive des Ardennes de décembre 1944.

Le village de Stoumont et en particulier cet établissement, la Maison Saint-Edouard, qui a été le centre de terribles combats gravés à jamais dans la mémoire des Stoumontois.

Je voudrais ici remercier, au nom de tous nos habitants, Mathilde et Marcel Schmetz pour leur initiative et Bernard Dechamps pour son accueil.

Nous voudrions profiter de cet instant particulier pour mettre à l'honneur les quelques vétérans et leur famille qui ont souhaité effectuer ce lointain déplacement, près de 70 ans plus tard, en mémoire des leurs.



Au nom de l'Administration Communale, je souhaite remettre, à chacun, ce document officiel, symbole de notre éternelle reconnaissance et j'appelle :

- ▶ Le Sergent Harold G. Bradley
- ▶ Le Caporal Harold R. 'Dick' Clark
- ▶ Le Caporal Larkin Dilbeck
- ▶ Madame Hilda Rubel, veuve du Colonel George Rubel, Commandant du 740^{ème} Bataillon
- ▶ Madame Linda Smith, veuve du Capitaine Raymond Smith
- ▶ Les neveux de la famille du Sergent Clayton Curtis
- ▶ Le fils du T4 Joseph W. Hatchel
- ▶ Le fils du 1^{er} Sergent Maurice 'Red' Logan
- ▶ Les filles du Caporal Lloyd Scoggins
- ▶ Le petit-fils du Sergent John Flick
- ▶ Le frère du Pfc Melvin Ford
- ▶ Un membre de la famille du T5 Carl Vinson

Thank you, thank you, thank you !

Didier GILKINET
Bourgmestre

**DISCOURS PRONONCÉ
PAR NOTRE BOURGMESTRE
LORS DES COMMÉMORATIONS
DE LA GRANDE GUERRE,
LE 10 NOVEMBRE AU TERME
DU RELAIS SACRÉ
À CHEVRON**

Mesdames, Messieurs, Chers enfants,

Au nom des membres du Collège et du Conseil ici présents, je voudrais remercier les associations patriotiques, les portedrapeaux, le clairon, les mandataires de la Commune de Trois-Ponts avec lesquels nous faisons parcours commun depuis ce matin et vous aussi, Mesdames, Messieurs et vous, les enfants pour votre présence à ces commémorations, certes symboliques, mais combien essentielles !

Les prochaines années seront marquées par de nombreuses manifestations organisées dans le cadre du centenaire de la guerre 14-18.

Si nous avons le devoir de perpétuer la mémoire, nous avons également le devoir de rester vigilants !

Car, le rejet de l'autre est toujours bien présent !

Pour illustrer mon propos, je voudrais vous faire lecture d'un extrait de la campagne actuelle de présence et action culturelles et des équipes populaires contre la stigmatisation des chômeurs, et d'expressions stéréotypées, que chacun reconnaîtra, je cite :

« Tous des glandeurs ! Ils gagnent plus que moi qui travaille ! Ils n'ont pas fait d'études ! Quand on veut, on peut ! Ils travaillent tous au noir ! L'Etat belge est trop généreux ! Ils trichent ! Ils sont beaucoup trop payés ! Le chômage, c'est la faute aux étrangers ! Les femmes profitent du chômage pour cocooner ! ».

Oui, le rejet de l'autre est toujours bien présent ! S'il prend aujourd'hui d'autres formes, il est là, autour de nous, à côté de nous !

Je voudrais profiter de cette cérémonie pour rappeler notre devoir de vigilance ! Osons dire non à l'individualisme, osons dire non à l'indifférence ! Acceptons nos différences et privilégions la voie de la solidarité !

Car comme je l'ai encore lu récemment, nous sommes tous ... parfaitement imparfaits !

Merci pour votre attention.

Didier GILKINET
Bourgmestre

1914-1918

L'administration communale de Stoumont en association avec l'ASBL Les Amis de l'Ancien Château de Rahier veulent saisir l'opportunité de la commémoration du début de la « Grande Guerre » pour recueillir, sur le territoire de notre commune, des objets, des documents et surtout des témoignages de cette période.

Il s'agit sans doute de la dernière occasion de rassembler et de préserver le souvenir transmis par nos aïeux.

Une exposition, où seraient présentées les retranscriptions des témoignages de cette époque avec si possible une photo du témoin ainsi que différents documents officiels, serait organisée au mois d'août.

Si vous êtes intéressé par cette organisation, si vous avez des documents, des souvenirs à transmettre n'hésitez pas : nous avons besoin de vous !

Philippe GOFFIN

2013, UNE ANNÉE RICHE EN ÉVÉNEMENTS CULTURELS



Vos associations ont cette année encore porté de nombreuses manifestations culturelles de qualité. L'administration communale s'est associée à quelques-unes d'entre-elles.

L'exposition « Témoignages de Folklore wallon » au Château de Rahier, du 22 juin au 7 juillet

Ce 21 juin, nous avons célébré le folklore wallon lors du vernissage de l'exposition dédiée à cette thématique, en compagnie d'une poignée de représentants de confréries et groupements folkloriques, et en présence du célèbre mayer de la commune de Saint-Pholien, Jean-Denys Boussart.

Cet événement était l'occasion d'évoquer la richesse de nos traditions populaires, souvent prétexte à de joyeux rassemblements et synonyme d'effervescence populaire. Carnavals, grands feux, fêtes d'été, confréries gastronomiques, groupes de danses traditionnelles, légendes, costumes et coutumes... toutes ces composantes étaient de la partie.

Cette exposition a accueilli près de 200 visiteurs grâce à la collaboration de la Fédération des Groupes Folkloriques Wallons et des bénévoles qui ont assuré les permanences.

LA REMISE DU TROPHÉE QUALITÉ VILLAGE WALLONIE



Le samedi 15 juin s'est tenue à l'Ancien Château de Rahier la remise du 9^e trophée Qualité Village Wallonie. Cette distinction vise à mettre à l'honneur un comité villageois de bénévoles qui, par ses actions sur l'environnement et le patrimoine, initie des démarches de mise en valeur de son village. En 2011, c'était « Les amis de l'Ancien Château de Rahier » qui avaient reçu cette récompense.

Une centaine de personnes ont participé à cette journée dont la matinée s'organisait autour de trois activités animées et richement commentées par des acteurs locaux : la découverte

du cœur historique de Rahier, la promenade des pierres de schiste et la visite guidée en car à travers la commune. Après une généreuse assiette de fromages du terroir et une intervention théâtrale sympathique, le nouveau lauréat a été proclamé : l'association « Hyon cadre de vie » en périphérie de la ville de Mons.

LA 25^e ÉDITION DES JOURNÉES DU PATRIMOINE DU 8 SEPTEMBRE



Cet événement, initié par l'asbl Kadriculture en collaboration avec des propriétaires privés et quelques bénévoles, proposait trois étapes sur notre commune.

Le Château de Xhierfomont a accueilli près de 350 visiteurs. La mémoire des lieux était évoquée à travers des portraits, objets et archives familiales. L'exposé d'Anne-Françoise de Coune a fait revivre les personnalités et modes de vie de ceux qui ont participé à l'édification de ce lieu.

Le Château de La Vaulx-Renard a été visité par près de 400 personnes. Imaginaire et sensations étaient suggérés par l'animation d'un cor de chasse, l'extrait musical du chasseur maudit de César Franck, la légende racontée par Hélène Gheysens et des commentaires d'Albert Moxhet.

Une centaine de personnes ont aussi fréquenté l'Ancien Château de Rahier où se tenait une exposition enrichie par l'exposé de René Henry.

Merci à tous les bénévoles qui ont pris part à l'organisation de ces manifestations.

Marie MONVILLE
Echevine de la Culture et du Patrimoine



Discours prononcé par notre Bourgmestre,

LE SAMEDI 15 JUIN, REMISE DU 9^e TROPHÉE « QUALITÉ VILLAGE WALLONIE »

Mesdames, Messieurs,
Chers vous tous,
En vos titres et qualités,

Au nom de l'Administration Communale, des membres du Collège et du Conseil ici présents, je suis très heureux de vous accueillir ici à Rahier dans le cadre de **cette journée orientée « patrimoine local » !**

J'espère que vous avez apprécié les activités à l'agenda de ce matin et qu'elles vous auront permis d'appréhender à quel point les Stoumontois sont attachés à la préservation de leur cadre de vie !

Si nous sommes rassemblés aujourd'hui sur le site de l'Ancien Château, c'est précisément parce que l'association des « Amis de l'Ancien Château » s'est vue décerner, pour ce magnifique projet de restauration, le 8^{ème} trophée en 2011.

Nous les en félicitons aujourd'hui encore et nous les remercions pour leur implication dans l'organisation de cette journée « rencontres » conviviale, favorisant échanges et partages autour d'un objectif commun : **la préservation de notre patrimoine !**

Je voudrais également profiter de ce moment de paroles pour remercier chaleureusement **un acteur essentiel et incontournable**, je cite « l'association Qualité Village Wallonie » **et sa dynamique équipe !**

Les remercier pour tout le soutien et l'accompagnement assurés dans le cadre d'une approche participative, axée sur le dialogue et qui met en valeur le tissu associatif, l'engagement et l'action bénévole !

Comment ne pas adhérer à une telle action, qui s'inscrit pleinement dans la vision de notre Collège, à savoir : **une gestion communale orientée « citoyens » et co-participative !**

Enfin, je souhaiterais remercier les représentants des associations qui ont porté les projets sélectionnés dans le cadre de la remise de ce 9^e trophée.

Que celui-ci vous soit ou non décerné, félicitations à vous tous pour avoir cru en vos projets, pour les avoir conduits, pour les avoir aboutis !

Bravo pour votre investissement, bravo pour votre mobilisation, bravo pour cet intérêt particulier que vous portez à l'amélioration et à la préservation de votre cadre de vie !

Merci à toutes et tous pour votre présence nombreuse !

Merci aux « Amis de l'Ancien Château » !

Merci à la Confrérie des Magneûs d'Makeye de La Gleize !

Merci à Qualité Village Wallonie pour tous ces partenariats de qualité et pour son inconditionnel soutien !

Didier GILKINET
Bourgmestre de Stoumont

LE MUSÉE DÉCEMBRE 44 RENOUVELÉ



Le musée Décembre 44 a réouvert ses portes le 20 juin, après de considérables travaux. C'est avec énergie et dynamisme que Michel de Trez, Mathieu Steffens et leur équipe ont mené à bien ce projet. Un projet de passionnés !

Le résultat est remarquable : cadre, muséographie et scénographie sont renouvelés pour permettre à ses visiteurs d'en apprécier encore davantage le contenu.

La muséographie prend appui sur une collection prestigieuse de plusieurs milliers de pièces : une collection personnelle enrichie de collections du musée de Baugez et de quelques pièces mises en dépôt par Monsieur Gérard Grégoire et le Royal Syndicat d'initiative de La Gleize.

Le musée Décembre 44 se veut moderne. C'est sous la forme d'une galerie d'art que les témoignages du passé vous sont présentés. Les objets sont soigneusement disposés au sein des vitrines pour y donner du sens et inviter à rentrer dans l'histoire.

Car l'ambition de nos deux compères, Mathieu et Michel, n'est pas seulement de présenter des objets de guerre mais bien plus de nous partager des témoignages : derrière chaque objet se dévoile une personne et une vie. Par conséquent, les découvertes sont multiples et les rencontres riches pour qui répond à l'invitation.

Ce musée réaffirme la place de l'histoire locale dans l'histoire de la guerre. Gageons que cette destination deviendra définitivement incontournable pour les passionnés et simples curieux de passage. C'est un espace de commémoration qui, nous pouvons l'espérer, instruira nos enfants.

Merci à Michel, à Mathieu et leur équipe pour cette belle vitrine du tourisme de mémoire de l'Offensive des Ardennes, un atout considérable pour notre commune.

Marie MONVILLE
Echevine du Tourisme



LE MUSÉE « DÉCEMBRE 44 » INAUGURATION LE JEUDI 20 JUIN

Mesdames, Messieurs, En vos titres et qualités,
Au nom de l'Administration Communale, des membres du Collège et du Conseil et des représentants de la SC «Décembre 44», je suis particulièrement heureux de vous accueillir ce soir à l'occasion de cette cérémonie de réouverture du Musée de La Gleize.

Mister Charles Cordin, nice to meet you ! Thank you very much to be here !
Je vous remercie également toutes et tous d'avoir répondu si nombreux à notre invitation et de rehausser ainsi par votre présence cet important évènement.

Cette église est avant tout un lieu de culte, un lieu de prières, un lieu de recueillement. Au nom du Collège, je tiens à remercier vivement la Fabrique d'église et sa présidente, Madame André, pour avoir accepté que la partie protocolaire de cette inauguration puisse se dérouler en ce lieu.

Comme vous le découvrirez au travers des paroles de Gérard Grégoire, cette église devint, en effet, un lieu particulièrement historique suite aux tragiques événements de décembre 44. Elle demeure incontestablement, aujourd'hui encore, un symbole fort de cette terrible bataille.

Merci à chacune et chacun de considérer ce lieu avec respect et dignité. Cette année 2013 signera le 25^è anniversaire du Musée « Décembre 44 ». Quelle belle opportunité pour Michel et Mathieu de vous le présenter aujourd'hui dans une version modernisée et agrandie.

L'origine de sa création remonte à la fin des années 60. Le Syndicat d'initiative de La Gleize souhaite préserver un autre symbole fort des événements de décembre 44 : le blindé Tigre Royal de la 1^{ère} Panzer SS, le seul char allemand de ce type, resté sur le champ de bataille. Mais il manque cruellement de moyens financiers.

Amoureux de sa région et passionné depuis tout jeune par son histoire, Gérard Grégoire, épaulé par les membres du Syndicat d'Initiative, cherche une opportunité de réunir des fonds. Il propose l'organisation d'une exposition de photographies des faits d'époque, achalandée d'une maquette retraçant la bataille et fabriquée de ses mains.

Les deux premières expositions sont organisées durant les vacances scolaires des années 1970 et 1971, dans une classe de l'école communale. Le succès est immédiat. Pas moins de 4000 visiteurs se déplacent à la Gleize.

Cette activité ne fait cependant pas l'unanimité au sein de la communauté villageoise, certains rappelant à Gérard « qu'il fallait oublier ! ».

C'est mal connaître Gérard. Persévérant et obstiné, il aime naviguer « contre vents et marées ». Et le char est remis en valeur ... !

Fort de son succès grandissant, l'exposition s'étoffe et migre vers la salle l'Echo des Campagnes.

Programmée toutes les années paires, elle est désormais ouverte 7 jours sur 7 et ce, du 1^{er} mai au 15 août (festivités des 48 heures obligent !). Les permanences sont assurées par deux cantonniers pensionnés du village.

Gérard profite des années impaires pour donner, ça et là, durant les vacances d'été, diverses conférences sur la thématique.

De chercheur de fonds, il devient passeur de mémoire...!

Lors du vernissage d'une exposition, le Député Permanent Guy Basler évoque l'idée de la création d'un musée, soulignant l'absence d'un tel lieu de mémoire en Province de Liège.

Il n'en faut pas plus pour Gérard qui, entretemps, a rencontré, Philippe Gillain, un autre amateur d'histoire, propriétaire d'une impressionnante collection.



La création d'un musée à la Gleize chemine dans la tête de ces deux passionnés, à la personnalité fort différente.

Leur objectif est double :

- ▶ sensibiliser les générations futures
- ▶ perpétuer le souvenir

Différents contacts sont entrepris ... La commune met à disposition l'ancien presbytère et le terrain ...

La Province établit les plans et s'engage à assurer le suivi des travaux ... La construction du nouveau bâtiment annexé au presbytère débute en 1986.

Le coût des travaux s'élève à 17.000.000 de francs belges dont 80% sont subsidiés.

Le musée « Décembre 44 » dédié à la bataille des Ardennes voit le jour et est inauguré officiellement en 1988. Simultanément, la SC Décembre 44 est créée.

Il présente la particularité d'exposer des pièces authentiques, récupérées sur le terrain et dons de vétérans ainsi que différents objets abandonnés par les hommes de Peiper. Ces pièces et objets appartiennent à l'origine à six collectionneurs : Philippe Gillain, Gérard Grégoire, André Legrand, M. Somers, le Syndicat d'Initiative et le Jeep Group Namur.

Le musée acquiert rapidement une renommée de dimension internationale. Il compte parmi les plus intéressants de la bataille des Ardennes et accueille chaque année plus de 10.000 visiteurs, issus de tous les continents. La vente de sa collection par Philippe Gillain est à l'origine de la modernisation du musée, qui nous rassemble ce soir.

Avec la volonté constante de perpétuer la mémoire, il est essentiel pour le Collège de pérenniser l'activité du musée.

Une nouvelle convention ponctue en 2012 deux années de rencontres informelles avec Philippe Gillain et les deux repreneurs Mathieu Steffens et Michel De Trez, respectivement propriétaires du Baugnez 44 Historical Center et du Centre Historique des Parachutistes de Jour-J.

Une convention, que je qualifierais de « Win-Win », conclue pour une durée de 30 ans dans le cadre de la mise à disposition de l'ensemble des bâtiments pour un loyer symbolique, les travaux intérieurs liés à la modernisation étant pris en charge par les repreneurs.

Véritable lieu de mémoire, le musée « Décembre 44 », rénové et agrandi, s'offre aujourd'hui un nouvel élan. Nous en sommes particulièrement heureux.

Car, en effet, les historiens sont unanimes sur ce point : **si les Américains ont gagné la bataille des Ardennes à Bastogne, les Allemands l'ont perdue à la Gleize !**

Avant de céder la parole à Gérard, je voudrais adresser mes plus vifs remerciements :

- ▶ à Mathieu et Michel pour leur dynamisme, pour leur engagement, pour leur passion et pour la convivialité de nos rencontres
- ▶ au Syndicat d'Initiative pour les accords trouvés dans le cadre du transfert de leur bureau
- ▶ aux membres du Collège et aux services communaux, pour leur investissement
- ▶ à Philippe Gillain pour son accompagnement dans le dossier
- ▶ aux porte-drapeaux et à Jonathan, notre trompettiste, pour leur présence
- ▶ et enfin à Gérard, pour le suivi quotidien et ... rapproché du chantier !

Je terminerai en paraphrasant Victor Hugo, je le cite :

«Les souvenirs sont nos forces. Quand la nuit essaie de revenir, il faut allumer les grandes dates comme on allume les flambeaux.»

Merci pour votre attention.

Discours prononcé par notre Bourgmestre,

LE VENDREDI 21 JUIN A EU LIEU SUR LE SITE DE L'ANCIEN CHÂTEAU DE RAHIER, LE VERNISSAGE DE L'EXPOSITION « TÉMOIGNAGES DE FOLKLORE WALLON »

Mesdames, Messieurs,
En vos titres et qualités,

Au nom de l'Administration Communale, des membres du Collège et du Conseil ici présents, je suis très heureux de vous accueillir, ce soir à Rahier, dans le cadre du vernissage de cette exposition programmée en partenariat avec la Fédération des Groupes Folkloriques Wallons et l'Association des Amis de l'Ancien Château.

Après la 16^{ème} rencontre « Qualité Village Wallonie » organisée le samedi 15 juin, ici même, sur le site de l'Ancien Château, l'inauguration du Musée « Décembre 44 » agrandi et modernisé, ce jeudi 20 juin, ce vernissage ponctue de bien belle façon une semaine orientée « patrimoine local » qu'il soit bâti, historique ou culturel !

« Témoignages de Folklore Wallon » : chacun de ces mots caractérise parfaitement cette exposition.

S'il est essentiel de perpétuer la mémoire afin que les événements tragiques, tels que ceux évoqués hier soir, jamais ne se reproduisent, il est important de transmettre la mémoire locale afin que toujours nos traditions se poursuivent !

« Il est essentiel de protéger cette extraordinaire richesse d'expression populaire », pour paraphraser Arthur Haulot.

Cette exposition est en parfaite harmonie avec ce lieu et s'inscrit pleinement dans les objectifs des « Amis de l'Ancien Château ».

Cette soirée, vous permettra de la découvrir en primeur et de partager un moment résolument convivial en dégustant quelques produits du terroir et notamment « La Moulinoise », l'excellente bière à la pomme de Moulin du Ruy !

Je souhaite à cette quinzaine d'exposition tout le succès qu'elle mérite !

Merci à Fédération des Groupes Folkloriques Wallons !

Merci à son Président, à Jean-Luc et à Majo !

Merci aux différents groupes représentés !

Merci aux Amis de l'Ancien Château !

Merci à la Confrérie des Magneûs d'Makeye !

Merci Roland, pour cette troisième sortie en moins d'une semaine !

Vive la Wallonie ! Vive son Folklore !



Didier GILKINET
Bourgmestre

PARCOURS D'ARTISTES 2014



Appel aux artistes
(acteurs, peintres,
sculpteurs,
musiciens,
poètes,
écrivains,
danseurs,
etc.)



Les 11, 12 et 13 avril 2014, KadriCulture renouvellera une expérience déjà initiée en 2012 : « Parcours d'artistes ». Le temps d'un week-end nous proposons aux artistes résidents dans nos communes d'ouvrir leur atelier afin de faire découvrir leur travail au public.

KadriCulture propose une soirée inaugurale le vendredi 11 avril où chaque artiste y sera représenté par une de ses œuvres. Cette soirée vous donnera un aperçu des richesses à découvrir durant tout le week-end sur les communes de KadriCulture. Elle sera également l'occasion d'échanger avec les artistes présents et de peut-être déjà établir vos choix de parcours pour le week-end.

Toute personne désireuse de participer à ce projet peut se manifester **avant le 15 janvier** auprès de Emmanuelle Dethier (Tél : 0470/ 04 51 17. Mail : emmanuelle.dethier@kadriCulture.be)

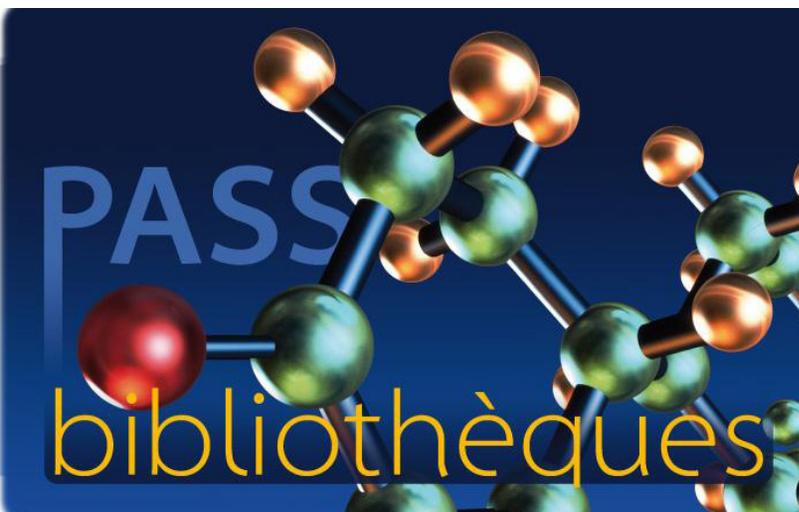
VOYAGE À PARIS

Cette année, nous sommes partis pour une escapade à Paris. C'est donc le 13 décembre qu'un car complet a pris le départ pour un voyage de trois jours. Pendant le séjour, tous nos moments ont été mis à profit afin de ne rien manquer de la ville lumière. Notre chauffeur, Maurice, n'était pas avare d'explications et n'a cessé tout au long de nous informer sur les monuments que nous avons eu l'occasion de voir. La Tour Eiffel illuminée, le Louvre, Notre-Dame, L'Opéra, l'Arc de Triomphe, la place Vendôme, la Place de la Concorde, le Sacré Cœur, les Galeries Lafayette... et j'en passe. Pendant les temps libres, chacun a pris des destinations différentes à pied ou en métro afin de ne rien négliger. Musées, expositions, marchés de Noël, croisière sur la Seine, les Stoumontois étaient présents. Trois journées certes fatigantes mais très riches en découvertes.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour un nouveau voyage. La destination ? Elle est encore inconnue, nous attendons vos propositions.

Yvonne VANNERUM,
Echevine des Aînés

| BIBLIOTHÈQUE



Depuis maintenant une année, beaucoup de choses ont changé à la bibliothèque. Début janvier, Nicole Bonmariage a repris le flambeau que Claude Degaye lui a cédé afin de prendre une retraite bien méritée.

Dans le courant de l'année, notre bibliothèque a rejoint le réseau « Aleph » de la Province de Liège et propose ainsi le « Pass bibliothèques ». Petit aperçu des changements :

Le Pass est une carte de lecteur personnelle renouvelable annuellement qui permet un accès à l'ensemble des bibliothèques du réseau. (Stavelot, Francorchamps, Lierneux, Trois-Pont, les Chiroux, Verviers, Spa, Jalhay, Sart et bien sûr Stoumont ainsi que le bibliobus.) Le « Pass » vous permet d'accéder à votre compte lecteur (possibilité de prolongation de vos prêts)

Vous pouvez consulter notre catalogue en ligne et y effectuer des recherches (possibilité de faire des réservations.)

L'adresse de notre catalogue en ligne est le suivant : <http://opac.prov-liege.be>

N'hésitez pas à franchir la porte de notre bibliothèque.

Madame Bonmariage vous y accueillera le :

Lundi de 18 à 20h

Mercredi de 14 à 16h

Jeudi de 14h30 à 16h30 **(NOUVEAU)**

Le numéro de téléphone est le 080 29 26 29 et l'adresse mail : bibliotheque@stoumont.be.

Yvonne VANNERUM
Echevine en charge de la Bibliothèque



| BIBLIOBUS

Le passage du bibliobus sur notre commune en 2014 se fera :

Le 2^{ème} et le 4^{ème} mardi de chaque mois dans les villages de :

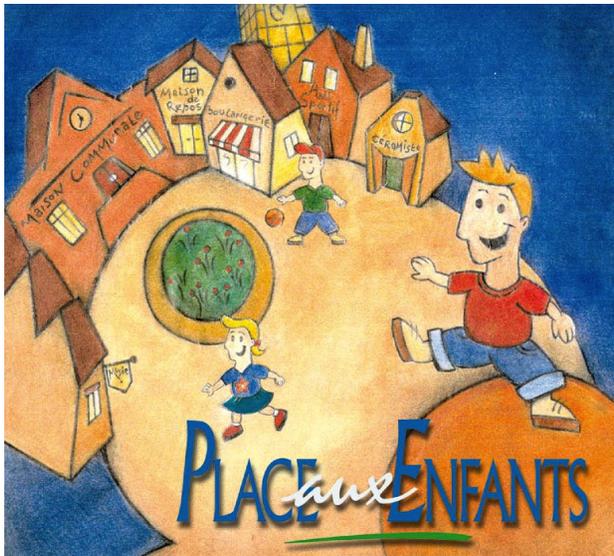
- ▶ Rahier (école communale) de 11h40 à 12h10
- ▶ Chevron (école Sainte Thérèse) de 13h40 à 14h50

Attention, il n'y aura pas de passage pendant les congés scolaires.

Et le 1^{er} et 3^{ème} mardi de chaque mois à :

- ▶ La Gleize (école communale) de 13h30 à 14h10 (horaire de vacances : pas de passage)
- ▶ Roanne (Roanne 27) de 14h20 à 14h30 (horaire de vacances : de 10h45 à 11h00)
- ▶ Moulin du Ruy (école communale) de 14h35 à 15h (horaire de vacances : de 11h10 à 11h40)
- ▶ Ruy (Ruy 45) de 15h05 à 15h15 (horaire de vacances : de 11h50 à 12h00)

Yvonne VANNERUM
Echevine en charge de la Bibliothèque



PLACE AUX ENFANTS

Cette année, à l'initiative des Provinces wallonnes et en collaboration avec le service de la Jeunesse de la Province de Liège, l'administration communale de Stoumont a organisé la journée « Place aux enfants » le 19 octobre 2013. Ce n'est pas que nos enfants manquent d'espace ni d'intérêts dans notre commune mais nos enfants sont le monde de demain et nous avons le devoir de les informer sur ce qui les attend plus tard : le monde des adultes. Ce sont donc des enfants de 5^{ème} et de 6^{ème} primaire de nos écoles (tous réseaux confondus) qui ont pu se rendre sur des lieux qui habituellement restent fermés. Par petits groupes, ils ont pu découvrir différents métiers tels que : le coiffeur, le boulanger, le vétérinaire, le manège et le maréchal-ferrant, la police, la fleuriste, l'artiste peintre, l'électricien, le menuisier, le carrossier, la fabrication du fromage, etc. Pour le bon déroulement de cette journée, il était nécessaire d'avoir des adultes (passe-muraille) pour accompagner et véhiculer les enfants dans leur itinéraire. Le midi, tout ce petit monde a gentiment été accueilli dans les bâtiments de Saint-Édouard où un potage bien chaud ainsi que des sandwiches nous étaient servis.

A la fin de cette belle journée, nos enfants sont repartis avec beaucoup d'informations et de découvertes sur leur éventuel futur métier.

Je pense que nos enfants ont beaucoup apprécié cette journée. Il me reste à remercier toutes les personnes qui ont participé bénévolement de près ou de loin à l'organisation et à la réussite de cette journée.

Yvonne VANNERUM
Echevine de la Jeunesse



M^{mes} Missoul et Michel, accueillantes conventionnées d'enfants de 0 à 3 ans, CHEVRON, 47

M^{me} Missoul : 0491/44.65.16
M^{me} Michel : 0477/28.32.26

Infos au CRPE
44 Rue des Martyrs
4800 Verviers - Tel: 087/33.43.38
ou sur le site: www.crpe.be



JOURNAL DE LA JEUNESSE

DES NOUVELLES DE NOS ECOLES COMMUNALES

ECOLE COMMUNALE DE RAHIER

A Bérinzenne, animation sur les abeilles pour les élèves de 1^{er} et 2^e primaires de Rahier.



Les élèves de 5^e et 6^e primaires de l'école de Rahier ont participé à la journée de la Croix-Rouge à Spa.



Les maternelles de Rahier ont récolté les légumes de leur potager pour préparer de la soupe et les pommes pour les presser avec une animatrice du Fagotin.



Les élèves de 3^e, 4^e, 5^e et 6^e primaires de Rahier sont allés à Bérinzenne pour une animation « champignons ». Après la cueillette dans les bois, ils les ont nettoyés avant de les cuire puis de les déguster sur des toasts. Miam ! Délicieux !



ECOLE COMMUNALE DE LA GLEIZE

Les élèves de l'école communale de La Gleize en classes de ville à Liège



Après un agréable voyage en train, nous sommes arrivés à la gare de Liège-Palais.



Nous avons visité le cœur historique de Liège, nous avons vu le perron, la cour du palais de justice... Nous avons gravi les 374 marches de la montagne de Bueren.

Le lendemain, nous sommes partis à Blegny mine. Il n'y a pas si longtemps, on faisait travailler les femmes et les enfants dans la mine pour tirer les chariots... Les conditions de travail étaient très dures. Et les machines faisaient beaucoup de bruit !



Vendredi, nous sommes partis à l'Archéoforum. Nous avons mangé un repas comme au Moyen-Âge.



Après un bon déjeuner, nous sommes allés à la découverte de l'Aquarium. Il y avait des anguilles jardinières, elles étaient sensibles car quand on passait notre main devant l'aquarium, leur tête rentrait sous le sable. Nous avons observé beaucoup d'autres poissons. Ensuite, nous avons assisté à un spectacle de Tchotchès. Cela était sublime.

Ensuite, direction la patinoire pour les plus grands, le cirque pour les plus petits.



A 17h18 nous avons retrouvé nos parents, fatigués mais heureux de notre semaine.

Les élèves de l'école de La Gleize

JOURNAL DE LA JEUNESSE

ECOLE COMMUNALE DE MOULIN DU RUY

Une excursion au Fort de Chaudfontaine pour vaincre sa peur !



Classe de ville dans la cité ardente.

Nous avons préparé un spectacle dynamique et haut en couleurs pour le Grand Saint.



Journée de sport intense.



Après tous ces efforts, hydratation et pause diner s'imposent !



Une après-midi composée de récompenses et de beaux échanges : sœurs cacahuètes, jeux de société, chocolat chaud.

Nous participons activement à la fête de la pomme.



Nos maternelles se repèrent dans le quartier et réalisent une maquette de l'espace parcouru.



CYCLISME : AUBEL - THIMISTER - LA GLEIZE



Le Dimanche 4 août 2013, la Gleize était en effervescence. En effet comme chaque année, le petit village de la Gleize accueillait l'arrivée de l'étape « Aubel, la Gleize ». Voici une course bien connue des jeunes cyclistes. Etaient présent des Russes, des Danois, des Hollandais, des Scandinaves... ainsi que des Belges.

Malgré la chaleur, étouffante de ces jours d'août, les jeunes se sont battus avec force. Au début de la course, on n'aurait pu imaginer une bagarre entre les Danois et les Vendéens et en réalité c'est le Français T. Bréban qui remporta l'étape du jour. Au classement général, c'est aussi un français D. Rivière qui a endossé le maillot du vainqueur.

Rendez-vous l'année prochaine.

LE MÉMORIAL VAN DAMME

Le 6 septembre 2013, le stade Roi Baudouin accueillait la 37^{ème} édition du Mémorial Ivo Van Damme. Cette année encore 18 jeunes de notre commune ont eu la chance de participer à cette soirée inoubliable. Tout comme l'année dernière, c'est avec Trois-ponts que nous nous sommes rendus à Bruxelles et surprise, nos places dans le stade étaient contigües. Le stade était en ébullition dès la présentation des athlètes. Le roi du sprint, Usain Bolt a pu mesurer son incroyable popularité chez nous en Belgique. Du coup, malgré la fatigue, Usain Bolt a remporté le 100 mètres. Le public était également en effervescence à l'arrivée des frères « Borlée ». De plus, par la découverte de Dylan, le petit frère. Ce qui promet encore des beaux jours.

Dans le courant de la soirée, Tia Hellebaut était mise à l'honneur. Notre championne olympique de Pékin qui a dit adieu à son public. Une salve d'applaudissements a retenti un long moment dans le stade.

Après les athlètes, c'est un concert de Sean Paul qui prenait le relais. Nos jeunes ont chanté, dansé (sur place) bref, ils ont appréciés. Pour clôturer cette soirée, le traditionnel feu d'artifice, chaque année toujours plus beau.

Le retour s'est déroulé sans problème mais sous la pluie. Qu'importe, notre après midi et notre soirée resteront longtemps dans nos mémoires.

Voilà une journée très riche. Certains jeunes ont découvert le stade roi Baudouin, ont pu voir un grand nombre d'athlètes mais ont aussi lié des liens avec des jeunes de Trois-Ponts. A l'année prochaine !

TENNIS DE CHEVRON LE 19 OCTOBRE 2013

Chers amis,

Je ne vais pas vous endormir avec un long discours mais, je tiens quand même à vous faire part de ma fierté d'être Echevine des Sports à Stoumont car il faut bien le dire, nous avons la chance d'avoir des club sportifs très motivés comme le tennis dont nous fêtons aujourd'hui le trentième anniversaire.

Petite rétrospective.

C'est en 1982 qu'un groupe d'amis, des gens bien de chez nous passaient de longues soirées d'été ensemble et en profitaient pour faire quelques échanges de balles. Peu à peu, le groupe s'est étoffé au point d'organiser des soirées aux lampions. D'où la nécessité de construire le premier chalet sur le site en 1990.

Ce groupe d'amis, tous bénévoles ont assuré le travail. Le club n'a cessé de croître et les installations sont devenues un peu justes.

C'est donc en 2007 que quelques représentants du club ont sollicité une rencontre avec le Collège afin d'exprimer leurs souhaits. Il était nécessaire de s'agrandir mais il fallait en avoir les moyens. Le Collège était bien à l'écoute. Dès 2008, le dossier est ficelé et envoyé aux services d'infrastructure de la Région wallonne. Et déjà en septembre 2011, le club a pu inaugurer les nouvelles infrastructures, qui il faut l'admettre sont superbes. Nous n'avons pas à envier d'autres clubs. L'administration communale est intervenue pour 120.000 euros plus ou moins la moitié du coût. Le reste, Armand a pris sur son bâton de pèlerin pour aller frapper aux portes et trouver qui de droit en vue d'obtenir des coups de pouces. C'est ainsi que le club a pu obtenir les subsides tant espérés.

Notre club compte aujourd'hui 168 membres. Nos joueurs viennent d'ici mais également de la Région liégeoise c'est dire si c'est agréable de se retrouver chez nous. Certains font même le déplacement le dimanche matin pour ne pas rater le petit-déjeuner suivi de l'apéro. Le club peut également être fier car une soixantaine d'enfants prennent des cours soit le mercredi soit pendant les congés scolaires.

Là aussi l'administration communale intervient à raison de 25 euros pour chaque enfant qui participe aux stages de vacances mais également pour rendre les stages plus accessibles pour certaines familles.

Le sport c'est la santé, pour preuves Monsieur Dupuis a joué jusque ses nonante ans. Je vous conseille donc vivement de continuer à pratiquer le tennis. Cela vous permettra aussi de garder les liens d'amitié que vous avez tissés au fil des années. Le tout mis ensemble, vous aurez une bonne santé.

Je remercie toute l'équipe qui jour après jour, année après année, travaille dans l'ombre pour obtenir le résultat que nous avons aujourd'hui.

Bon anniversaire au club et à dans 10 ans !

NOUVELLES DU COMPLEXE SPORTIF D'HABIÉMONT

Afin de pratiquer dans de bonnes conditions et soucieux du bien être de ses joueurs, le club de tennis a renoncé à la Région wallonne pour l'obtention gratuite d'un défibrillateur.

Trois cent défibrillateurs étaient proposés aux clubs sportifs mais il fallait rentrer un dossier et répondre à plusieurs critères pour avoir la chance d'être sélectionné. Ce fut assez long, il a fallu être patient, mais le club a reçu l'appareil et il est déjà placé. Le défibrillateur est un appareil qui peut sauver une vie si il est utilisé rapidement. Une formation est nécessaire pour utiliser au mieux l'appareil.

Cette formation s'est déroulée dans le local du tennis pour un groupe de joueurs. De cette façon, plusieurs personnes seront capables de se servir directement du défibrillateur au besoin. Dans le même ordre d'idée, le foot de Chevron avait déjà installé l'éclairage sur le terrain de façon à offrir une possibilité d'atterrissage d'urgence au cas où l'hélicoptère de l'aide médicalisé de Bra sur lienne serait demandé. Nos sportifs sont donc bien encadrés sur le site d'habiémont.

Yvonne VANNERUM, Echevine des Sports

VIE ASSOCIATIVE

MARCHE DE LORCÉ



14 JUILLET 2013 MARCHE ADEPS À LORCÉ

Le 14 juillet, l'Union CRELLE organisait, au départ de la salle des fêtes de LORCÉ, sa 4^{ème} Marche ADEPS.

Organiser une marche, ce n'est pas seulement prévoir plusieurs mois à l'avance des itinéraires de 5, 10, 15 et 20 Km, les baliser quelques jours avant le jour J, vérifier le balisage une dernière fois tôt le matin, et enfin « débaliser » le jour J+1 ou J+2.

C'est aussi, comme l'ont fait Dany et Françoise, agrémenter les parcours d'une note explicative de la région et d'un petit concours pour les enfants sur le 5 Km; 25 arbres ou arbustes différents étaient décrits sur un panneau au pied de chacun d'eux.



Enfants découvrant le nom des arbres

C'est aussi faire en sorte que les marcheurs puissent sans trop de difficultés garer leur véhicule. L'organisation d'un parking dans les prairies demande la mise en place de sens de circulation, de barrières, etc, afin que les véhicules soient rangés avec ordre, Lorcé ne disposant en effet d'aucun espace de parking.



Vue sur une des zones de parking

C'est aussi assurer la sécurité des marcheurs sur le tronçon de route qui traverse le village où, sur près de 500m, barrières nadar et rubans séparaient ceux-ci de la circulation automobile, tout en limitant la vitesse de cette dernière. (Tout ce matériel nécessaire est fourni quelques jours avant la marche par la commune, merci au Collège communal).

C'est aussi, avertir les marcheurs d'être prudents quand ils vont devoir traverser ou suivre une route et avertir les automobilistes que la prudence s'impose car il y aura des marcheurs sur la route.

C'est aussi assurer l'HORECA dans la salle : les marcheurs doivent pouvoir étancher leur soif et se sustenter avant leur départ et surtout lors de leur retour.

Remercions donc ici tous ceux qui se sont impliqués dans la réalisation de cette journée. Dany H. (surtout) et Marc C. (un peu) pour la recherche des itinéraires. Pour les balisages et « débalisages », Georges P., Danièle C., Yvan D. et André G.,



tous 4 membres du club des Marcheurs de Chevron, Betty C, Bernadette B., Jeanne-Marie B., Catherine B sans oublier Dany H. et Marc C. Pour la vérification en VTT le matin tôt : Bernadette B, Daniel B., Adrien B., Benjamin N. et Bernard L.

Je ne vais pas citer ici tous les membres de l'Union CRELLE et leurs amis (de peur d'en oublier) qui se sont impliqués dans l'organisation de la sécurité, l'aménagement du parking, la tenue du bar, le bon fonctionnement du BBQ et de son buffet, la vente des tickets, l'accueil à la table ADEPS, la tenue du point de ravitaillement en eau sur le circuit des 15/20 Km, etc., mais ils étaient nombreux.



Merci à la SA Bru Chevron pour les bouteilles d'eau minérale reçues ; elles ont été distribuées aux marcheurs de 5 et 10 Km au lieu de départ, et au point de ravitaillement des 15/20 Km au autres.

N'oublions pas ce complice qui a brillé par sa présence du matin au soir et grâce à qui la marche prend beaucoup de valeur pour certains promeneurs. le soleil !

Et le résultat de tout cela me direz-vous ? **Nous avons accueilli 1.018 marcheurs** (plus certainement quelques autres qui ont arpenté nos circuits sans s'inscrire), c'est notre record !

Après le départ des marcheurs, il a encore fallu rassembler tout le matériel, ranger la salle etc. Fatigués après une telle journée, mais contents du résultat obtenu, les membres de l'Union CRELLE se sont dits : « Superbe résultat, espérons au moins le même l'an prochain ».

Pour l'Union CRELLE
Marc CORNILLE

MOULIN DU RUY : LE COMITÉ DES FÊTES DE LA VALLONIA, UNE EXPÉRIENCE DE JUMELAGE D'ASSOCIATIONS



En juin 2011, le comité des fêtes de La Vallonia a initié des contacts avec des représentants du petit village de La Chapelle sur Furieuse, situé dans le Jura.

L'objectif étant de créer un jumelage d'associations entre les « Valloniens » et les « Furieux de la Furieuse », autour d'un dénominateur commun, leur Fête de la Pomme respective.

Après un premier voyage en octobre 2011, la participation des « Furieux » à l'édition 2012 de la Fête de la Pomme à Moulin du Ruy, une délégation de 16 Moulois (petits et grands) ont repris le chemin du Jura les 18, 19 et 20 octobre derniers.

Après un passage par la Bourgogne et une dégustation à Pommard, nous avons été accueillis dans une petite salle municipale, mise à disposition des « Furieux » par la Mairie. Le repas du soir pris en commun nous a permis de déguster l'excellent Comté, le vin de paille et autres spécialités du terroir telles les diverses variétés de cancoillottes ...



Le samedi, notre participation à la Fête de la Belle Fille (variété de pommes originaire du Jura), a représenté une belle opportunité de promouvoir notre village et de faire déguster à nos amis français, notre production locale, le « P'ti Molin » et la « Mouloise » mais également la « Jupiler », la « Vieille Salm » et autres « frites-fricadelle » !



Le dimanche, une fois le rangement terminé et après un dernier repas « touski » (tout ce qui reste de la veille ...), nous avons pris le chemin du retour, nous promettant de nous revoir le premier week-end d'octobre 2014 à ...Moulin du Ruy... cette fois !



Un très beau moment de partages empreint de convivialité et de rapports humains !

Pour La Vallonia,
Didier GILKINET

APPEL AUX ANCIENS CHASSEURS ARDENNAIS



Le présent appel est lancé par la Section Régimentaire de la Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais.

Vous qui avez servi dans une unité de Chasseurs Ardennais, et ce quel qu'ait été votre grade, saviez-vous que pour la modique somme de 9 €, vous pouvez devenir membre de la Fraternelle ?

Votre adhésion vous permettra de participer à toutes ses manifestations, très souvent organisées en collaboration avec le Bataillon de Chasseurs Ardennais dont la garnison est Marche-en-Famenne.

En plus, vous recevrez trimestriellement une belle revue qui relate la vie du Bataillon et évoque le passé glorieux et les souvenirs des Anciens.

Rejoignez vite la Fraternelle forte de quelque 4000 membres, à ce jour la plus importante en effectifs en Belgique !

Si vous êtes intéressé, contactez Marcel Bocken, rue du panorama ,34 à Theux (tel :087/541011- GSM : 0495/314719- E-Mail : marcel.bocken@hotmail.com)

La cotisation peut être directement versée sur le compte BE61 0680 6275 8017 (BIC : GKCCBEBB) de la Section Régimentaire de la Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais À 6900- Marche-en-Famenne.

Visitez aussi notre site internet :

www.fraternellechasseursardennais.be.

BROCANTE DES FORGES



Ces 4 et 5 août derniers avait lieu la 17^{ème} brocante des Forges. Grâce à nos amis brocanteurs et visiteurs, ce fut encore un réel succès.

Je me rappelle encore la première édition, décidée sur un coup de tête ! Quelques jours seulement avant le jour J, trois ou quatre exposants prévenus via quelques toutes-boîtes imprimés « maison ». C'est au cours de ce week-end que les choses se sont réellement concrétisées pour les années suivantes.

Pendant ces 17 éditions, l'ambiance amicale, la bonne humeur ont été au rendez-vous. J'ai toujours été heureuse d'accueillir amis brocanteurs et visiteurs. Nous avons toujours veillé à ce que ceux-ci soient bien accueillis dans notre joli petit village. Même si par caprice du temps, nous nous retrouvons moins nombreux que prévu, nous nous sommes toujours amusés. Que ce soit autour du jeu du clou, quelques fous rires mémorables

avec nos amis flamands et leurs fanfares, à discuter sous le chapiteau du café de la Vieille Forge, au près de Frank et de ses pains saucisses !

La générosité a toujours été présente grâce au stand de Madame Craninx dont tous les bénéfices sont reversés au centre médicalisé de Bra-sur-Lienne. Que de bons souvenirs.

Aujourd'hui, je passe le relais de l'organisation à ma belle-sœur, Madame Josée Potelle Evrard et à son fils Frank dans le bain depuis le début. Ils sont habitués à l'organisation de nombreuses manifestations pour l'établissement « La Vieille Forge ». Il n'y aura donc aucun souci.

Je transmets les coordonnées de nos habitués en espérant les revoir le premier week-end d'août 2014 ! Je participerais en tant que brocanteur et vous attendrai à mon stand.

Encore un grand merci pour ces 17 belles années.



Josée et Pierre POTELLE

SOUTIEN À L'HÉLICOPTÈRE DE BRA S/LIENNE LORS DE LA BROCANTE DES FORGES

C'est Thérèse Craninx qui est à la base de cette action qui existe depuis de nombreuses années. Cette dernière nous ouvre son garage pour un week-end, le 1^{er} du mois d'août afin de procéder à une vente d'objets. Un cochon tirelire permet aussi aux visiteurs de faire soit un don, si petit soit-il, soit d'arrondir le montant des achats...Le bénéfice de ces deux jours est intégralement reversé à l'hélicoptère de Bra S/Lienne. A ce bénéfice « matériel », on peut également ajouter les nouvelles affiliations par la sensibilisation à l'importance d'un tel hélico dans notre contrée.

Mais avant de pouvoir disposer tous ces objets sur les différentes tables, il faut récolter et c'est là notre appel à ce jour. La vente cette année a été très bonne. En effet, merci à vous tous qui nous avez permis de récolter la somme de 743.70 € (vente pour 660 € et le cochon (toujours le même, alors qu'il se fait vieux) 83.70 €). Notre stock a donc bien diminué et il est temps de le reconstituer ; ainsi, tout objet en bon état est le bienvenu tout au long de l'année ; le tri et l'étiquetage se fait alors progressivement pendant les longues soirées d'hiver.....

Nous nous permettons d'insister sur le bon état : en effet, il nous est arrivé - rarement heureusement - de recevoir des objets dont la destination était irrévocable : le container !

Tout dépôt peut se faire chez Thérèse aux Forges (086/433.733), Francine Herman (086/210.720) ou Elisabeth Salpêtreur (086/433.865) ; merci d'avance.

Rendez-vous est déjà pris pour 2014 où nous espérons battre notre record : cela dépend de beaucoup de facteurs.....

Encore merci à tous !

Elisabeth SALPETEUR

SAMMY RAVEN L'ÉLEVAGE DU MONT DES BRUMES, UN PASSE-TEMPS PASSIONNANT



D'où vient cette étrange passion pour les poules ? Tout a commencé chez mes grands-parents dès mon plus jeune âge. Leur poulailler est vite devenu mon endroit préféré. Par la suite, j'ai élevé toutes sortes de poules. J'avais en effet un beau panel de couleurs dans le jardin. J'ai découvert bien plus tard le milieu du petit-élevage et des expositions-concours pour finalement m'affilier au club de Stavelot en 2010. Après avoir élevé plusieurs races belges, je concentre aujourd'hui mes efforts sur une seule et unique race wallonne : **la Bassette**. Cette poule demi-naine d'origine liégeoise a vraiment été mon coup de cœur avicole pour plusieurs raisons : son origine, ses qualités de pondeuse et de couveuse, son tempérament amical et ses couleurs. Afin de me différencier des éleveurs-collectionneurs, j'ai choisi d'être un éleveur-sélectionneur et de m'atteler à la sélection de la Bassette de la variété « caille dorée ». Mon premier objectif est d'améliorer constamment ses qualités de ponte. Mon deuxième but est de sauvegarder cette jolie race. Pour en faire la promotion, j'ai créé avec quelques amis éleveurs « Le Club de la Bassette » en 2011. Depuis lors, le club ne cesse de grandir et dépasse aujourd'hui nos frontières. Enfin, mon troisième objectif est bien sûr les concours. À force de sélection, de patience, de travail et de choix judicieux, j'améliore sans cesse mon cheptel tant du point de vue phénotypique que génotypique et cette sélection assidue commence à porter ses fruits. En effet, cette année, j'ai terminé premier au général devant toute une cohorte d'éleveurs chevronnés. J'espère bien que ce premier titre significatif en appellera d'autres comme par exemple celui de « champion européen ». Celui-ci se disputera à Metz en 2015 au sein d'une exposition regroupant pas moins de 90 000 animaux de basse-cour ! Mais d'ici là, j'ai encore pas mal de travail à fournir durant les nombreux printemps à venir avec les centaines de poussins à élever et bichonner.

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à me contacter par mail (sammy.raven@hotmail.com), je me ferai un plaisir de répondre à vos questions. Faites de même si vous désirez vous lancer dans l'élevage de cette sympathique petite poule.

Mon site Internet : <http://sammyraven.wix.com/pouleswallonnes>

Le site du Club de la Bassette :

<http://ravensammy.wix.com/club-de-la>



LE PETIT ÉLEVAGE

Je vous parlais précédemment des prix emportés par nos éleveurs et je m'en voudrais de ne pas également féliciter ici nos champions du petit élevage.

Ainsi à la foire de Battice, Sammy Raven a remporté le 1^{er} prix au général avec sa poule de race « Bassette », variété « Caille dorée ». Félicitations à Sammy et nous croisons déjà les doigts pour le concours de Metz en 2015.

Au concours international de Lapins Rex à Rahier notre spécialiste en Rex, Ludovic Bauthière, s'est une nouvelle fois distingué avec un 1^{er} prix pour le plus beau dessin de lapin. Je vous ôte immédiatement d'un doute : il s'agit du lapin qui a la plus fourrure la mieux marquée, pas d'une œuvre picturale ! Il remporte également le 1^{er} prix pour la meilleure collection avec 386,5 points sur 400.

Un beau bulletin donc ! Bravo.



NOS ÉLEVEURS À L'HONNEUR

Il n'est pas rare que nos éleveurs s'illustrent dans des concours agricoles mais bien souvent leurs succès ne sont publiés que dans les revues spécialisées et restent ainsi dans l'anonymat.

Le bulletin communal se doit de combler cette lacune et féliciter ces heureux lauréats qui trouvent dans ces récompenses bien souvent symboliques une juste reconnaissance.

Cette année, c'est une nouvelle fois la ferme Counasse qui se distingue au concours international de Libramont en remportant le prix du meilleur lot d'élevage Montbéliarde et le premier prix en vaches adultes avec « Venise » présentée par Philippe Counasse. Une vache qui aligne 6 lactations, toujours très solide avec une superbe mamelle et des bons aplombs sans faille (dixit : la revue Wallonie Elevage).

Toutes nos félicitations à la famille Counasse pour ces beaux trophées qui sont le reflet d'une exploitation exemplaire.



Philippe GOFFIN, Echevin de l'agriculture

ETAT CIVIL

NOCES DE DIAMANT

NOCES DE DIAMANT ÉPOUX PICARD LE 31 AOÛT 2013

C'est en 1953 que vous vous êtes mariés. Cela fait donc déjà 60 années de vie commune. Que du bonheur ! De votre union sont nés trois enfants Joëlle, Bruno et Pascal. Vos enfants se sont à leur tour mariés et pour étoffer cette belle famille, deux petits enfants ont vu le jour, François et Jérémy. Mais le temps passe et voici déjà arrivé le temps des arrières petits-enfants : Manon, Matéo et Bastien.

Mais revenons un peu sur votre histoire.

Des liégeois qui s'installent dans notre région c'est maintenant chose courante mais il y a 50 ans, il faut admettre que ce n'était pas commun.

C'est malheureusement et grâce à la guerre que vous « Monsieur » avez découvert notre belle région.

Et c'est finalement la tête pleine de souvenir qu'un jour, vous avez programmé une promenade dans la région. Ce qui signifie qu'avec trois petits enfants, inévitablement la ballade passe par le village de Coo.

Dès cet instant, la famille est conquise. Et chaque dimanche à la question rituelle « Où irons-nous aujourd'hui ? » La réponse ne se faisait pas attendre, « Coo », c'était le cri du cœur. Finalement, l'idée de trouver un logement dans la région, était une solution pratique.

Vous avez cherché et c'est à Roanne dans la ferme de Monsieur Bruyère que vous avez posé vos valises pendant près de six ans. Quel fabuleux endroit de liberté pour toute la famille.

Louer une maison, c'est bien, mais avoir sa propre maison, c'est mieux. C'est donc tout naturellement que lors d'une vente à Moulin du Ruy, vous étiez présents avec l'espoir bien sûr d'y acquérir un terrain qui vous séduisait par la vue magnifique qu'offrait cet endroit. Une vente que vous n'oublierez jamais. Le stress des surenchères bien sûr mais également et le seul et unique « peket » qu'il a fallu avaler pour retrouver les jambes qui tremblaient à l'annonce du miracle. Le terrain vous l'aviez. C'est donc, avec énergie, que vous avez entrepris la grande aventure de la construction de votre maison. Vous avez pris la peine de consulter les artisans locaux, c'était tellement important à vos yeux de faire vivre nos Ardennes. Ardennes que vous n'avez plus quitté tant vous vous y sentez bien.

Aujourd'hui c'est en compagnie de votre famille que nous avons le plaisir de vous fêter.

Yvonne VANNERUM
Echevine des Aînés



LE SAMEDI 5 OCTOBRE, FRANÇOISE ET VINCENT DE THIER ONT FÊTÉ LEURS NOCES D'OR

Monsieur et Madame de Thier,
Françoise, Vincent,

An nom de l'Administration communale, des membres du Collège et du Conseil ici présents, je suis très heureux de vous accueillir en cette salle des mariages de notre maison commune, afin de célébrer ensemble, entourés de vos enfants et petits-enfants un événement important dans votre cheminement commun : le 50^e anniversaire de votre mariage !

A titre personnel, je vous remercie pour l'accueil me réservé ce lundi soir dans le cadre de la préparation de cet évènement, qui n'est pas anodin dans votre vie de couple !

Françoise, Vincent,

L'or est un métal précieux, inaltérable à l'image de cet amour que vous vous portez l'un à l'autre depuis 50 ans !

Je vous propose d'en partager aujourd'hui ensemble, entourés de ceux que vous aimez, les grandes étapes.

Françoise,

vous êtes née le 24 octobre 1938 à Kortenberg dans la maison de vos grands-parents. « Je suis une bonne flamande », dites-vous, en souriant.

Vous êtes le 3^e enfant d'une famille de cinq (3 garçons, 2 filles) : 3 nés avant la guerre, un pendant (dans les faits, chaque fois que votre papa avait une permission ... dites-vous) et le cinquième après la guerre.

Ingénieur chimiste de formation, Georges, votre papa, est un industriel.

Votre maman, Geneviève, assure l'éducation des cinq enfants.

Vous débutez l'école primaire (à l'époque, il n'y avait pas de classe maternelle) au « Rulle » à Bruxelles. Vous terminez celle-ci (« car vous n'étiez pas très facile ») à l'établissement de la Vierge Fidèle à Woluwé Saint-Lambert, avant d'y entamer le cycle secondaire. Au terme de celui-ci, vous poursuivez par une formation en puériculture.

Vous qui auriez tant souhaité devenir docteur en médecine ..., ce sera chose faite, bien des années plus tard, au travers de Tanguy, votre fils aîné.

Vous adorez les enfants et entamez votre carrière professionnelle à la Maison Marie-Henriette, qui accueille des enfants placés par le juge. Vous y exercez la fonction du chef de service « biberonnerie ».

Nous sommes à la fin des années 50.

Vincent,

Vous êtes un enfant de la Principauté, né à Liège le 03 août 1935. Vous êtes le fils aîné d'une famille de 4 enfants. Ghislain, votre papa, est courtier en assurances.



Bien qu'active dans de nombreuses œuvres, votre maman, Claire, prend en charge l'éducation des 4 enfants.

Après avoir terminé vos primaires et secondaires, vous suivez une formation en comptabilité à l'Institut Sainte-Marie, bien connu en région liégeoise.

Au terme de celle-ci, vous êtes immédiatement engagé à la Société Générale de Banque. Vous y prestez quelques mois avant de remplir vos obligations de milice, au cours desquelles vous êtes attaché à un bureau administratif de l'Armée dans une caserne située à proximité d'Aix-La-Chapelle.

Sous l'impulsion du Ministre de l'époque en charge de l'Armée, la durée du service est ramenée de 24 à 18 mois, ce qui n'est pas pour vous déplaire, Vincent.

Nous sommes en 1955.

Votre service terminé, vous réintégrez la Générale de Banque.

Françoise, Vincent,

Le souvenir des circonstances de votre rencontre est encore très précis dans votre mémoire.

Elle est étroitement liée à un événement hutois, auquel vous souhaitez particulièrement assister Françoise : « les 12 heures de Huy ».

Si les circonstances peuvent être qualifiées de rocambolesques et notamment votre accident, heureusement sans gravité, Françoise, il semble que Vincent s'y soit montré particulièrement gentil et attentionné ... ! (je n'en dirai pas plus ...).

Sans connaître le dessein poursuivi par celui qui deviendrait votre époux, vous avez été profondément touchée.

Si cet épisode engendre un déclic, la concrétisation ne sera pas immédiate. En effet, lors d'une soirée organisée par vos parents, vous ne souhaitez pas inviter Vincent, ... car il ne faisait jamais danser ... !

Mais vous vous revoyez et progressivement vous vous appréciez, fréquentant, à l'époque, les mêmes cercles d'amis.

Après avoir courtoisé durant une année, vous matérialisez votre engagement et scellez votre union.

ETAT CIVIL

Votre mariage est célébré publiquement en la maison communale de Woluwé Saint-Lambert, à l'entame de l'automne 1963.

Nous sommes le 21 septembre. Il est onze heures quarante cinq minutes.

C'est par devant le Baron Donald Fallon que vous déclarez vous prendre pour mari et femme, en présence d'Eric de Thier et de Jean-Pierre Loriers, vos frères respectifs.

La destination de votre voyage de noces sera l'Espagne et plus précisément Santa Margaret.

Vous faites le voyage à bord de la R8 ... empruntée à votre maman, Vincent.

Vous vous installez, à Liège, quai du Longdoz puis rue de Campine avant de rejoindre le Boulevard Frère Orban et enfin la Place Emile Dupond.

Si vous n'êtes pas particulièrement nomades, vous aimez... voyager !

Votre amour se concrétise par la naissance de deux beaux enfants : Tanguy, né le 18 décembre 1964 et Murielle, née le 21 février 1966.

Après avoir travaillé une dizaine d'années à la Générale, vous intégrez le bureau de votre papa, Vincent. Vous y terminerez votre carrière professionnelle.

Tanguy et Murielle sont sortis de leur tendre enfance et vous reprenez votre vie active, Françoise. Vous êtes engagée en tant que secrétaire de l'église Saint-Jean au service de la Catéchèse de Liège. Vous travaillez ensuite au service de transfusion sanguine de la Croix-Rouge, Vous y contrôlez le pochettes de sang. Un travail qui vous passionne, en lien avec vos aspirations de toujours. Après 23 années de bons et loyaux services, vous mettez un terme à votre vie professionnelle.

Durant cette période, la famille s'agrandit à 7 reprises, C'est ainsi que vous rejoignent, pour votre plus grand bonheur :

Manon, Victor et le jumeaux Félix et Rosalie, chez Tanguy et Laurence

Gauthier, Valentine et Margaux, chez Murielle et Nicolas

La famille représente une valeur importante à vos yeux et vous appréciez particulièrement accueillir votre descendance en votre maison de Chauveheid.

Si l'histoire de Vincent et Chauveheid remonte à plus de ... 75 ans, jeune couple, vous passez régulièrement vos week-end dans la maison familiale.

Après en avoir hérité, Vincent, bricoleur-né ..., préfère en confier avec beaucoup de lucidité, l'aménagement à Françoise qui s'y investit, sans heures compter, souhaitant lui donner une identité propre.

Vous vous y installez définitivement en 1982.

Bruxelles et Liège sont désormais bien loin, et votre installation en terre ardennaise correspond pleinement à vos aspirations.

« C'est notre joli trou perdu » dit Françoise, en souriant.

Tous deux passionnés par la nature, Françoise apprécie particulièrement le jardin et travailler la terre tandis que Vincent aime à flâner dans la quiétude de sa propriété forestière et est passionné par la chasse.

Françoise consacre également une partie de ses temps libres à la peinture sur porcelaine et à la tapisserie.

Passionné de sport automobile depuis plus de 60 ans, Vincent participe également à l'organisation de courses sur circuit. Président du R.A.C. Spa depuis de nombreuses années, vous êtes également président du Musée du Circuit, situé à Stavelot.

Enfin, vous avez presté durant plus de 15 ans en tant que bénévole pour la section Ourthe-Ambève de l'Œuvre Belge contre le Cancer. Cet accompagnement de personnes malades a été particulièrement riche sur le plan humain.

Enfin, tout comme Tanguy et certains de vos petits-enfants, vous êtes un fervent supporter des mauves ... pardon, ... du Standard de Liège !

Françoise, Vincent,

Voici retracée, en quelques mots, une vie bien remplie !

Félicitations pour ce témoignage de vie, pour cette complicité et cette complémentarité de toujours !

Félicitations pour ce parcours commun fait de simplicité et de dons de soi.

Le genou de Françoise rénové ... , nous vous souhaitons de vivre encore de nombreux moments de joies partagées entourés de votre famille et de vos proches !

*Félicitations pour vos Noces d'Or !
Rendez-vous dans 10 ans !*



Didier GILKINET
Bourgmestre

LE 27 OCTOBRE, PALMIR ET YVAN CORDONNIER-DEPRESSEUX ONT FÊTÉ LEURS NOCES DE DIAMANT



Palmir,
Yvan,

Au nom de l'Administration Communale, des membres du Collège et du Conseil ici présents à mes côtés, je voudrais vous remercier de nous avoir associés à partager avec vous, entourés de votre famille et de vos proches, ce moment particulier de votre cheminement commun : le 60^e anniversaire de votre engagement !

A titre personnel, je voudrais vous remercier pour le moment partagé ce mardi dans le cadre de la préparation de cette cérémonie.

Au delà de la chaleur de votre accueil, je dois bien avouer qu'i'n fê nin freud è vosse mohone ... !

Il est vrai Palmir que vous y exercez vos talents culinaires (soulignés par Yvan) à partir de votre cuisinière à bois alimentée ... au quotidien !

Palmir,
Yvan,

Il y a 60 ans et 3 jours, vous vous engagez, par un oui mutuel, à cheminer ensemble.

Le diamant est un minéral transparent, le plus dur qui soit.

Le diamant est une pierre précieuse, la plus brillante et la plus précieuse de toutes.

Etymologiquement, il vient du mot latin « adamantis » et signifie « invincible », à l'image de cet amour qui vous unit depuis plus de 60 ans !

Je vous propose d'en retracer ensemble les grandes étapes.

Palmir,

Vous êtes née le 26 mai 1927, à Ruy dans la maison familiale, dite aujourd'hui maison « Zurstrasenne ».

Vous êtes le deuxième enfant né d'une famille de quatre, dont vous êtes l'unique fille.

Céleste, votre papa est secrétaire de l'ancienne commune de la Gleize et cultivateur.

Léa, votre maman, prend en charge une partie des travaux de la ferme et l'éducation des quatre enfants.

Vous fréquentez l'école des filles de Moulin du Ruy. Vous terminez vos études primaires à l'école communale, le curé de l'époque s'étant montré peu aimable à votre rencontre ... !

Votre maman décède inopinément à l'âge de 38 ans. Nous sommes en 1941. Et c'est à peine âgée de 14 ans qu'instinctivement, vous lui succédez dans les travaux ménagers et de la ferme et ce, dans un environnement résolu masculin.

Yvan,

Vous êtes né à Cour le 28 avril 1928 dans la ferme familiale. Vous êtes également le 2^e enfant né d'une famille de quatre.

Inversement à Palmir, c'est entouré de trois soeurs que vous constituez la fratrie.

Marcel, votre papa, est cultivateur tandis que Marie, votre maman, assure l'éducation des quatre enfants.

Vous fréquentez l'école communale de Moulin du Ruy que vous rejoignez chaque jour « à pî po l'bwès », vous souvenez-vous, en souriant.

Vous poursuivez durant 2 ans à l'Athénée Royal de Spa. C'est également à pied que vous vous y rendez et vous avez, toujours aujourd'hui, le souvenir précis de l'hivers 41-42 durant lequel vous cheminez dans plus d'un mètre de neige ! C'était une autre époque ... !

Vous rejoignez ensuite vos parents à la ferme. Vous n'avez jamais eu « sogne di l'ovrèdge » et vous travaillez également comme bûcheron pour divers marchands.

Vient le temps des obligations de milice. Vous les remplissez au travers d'un séjour de 12 mois en Allemagne.

Palmir,
Yvan,

Vos chemins se croisent dès votre tendre enfance. Si vous ne fréquentez pas la même école, Yvan retourne dîner chez sa tante Jeanne, qui habite à Ruy. Et chaque jour, vous faites le trajet ensemble en compagnie des autres enfants.

ETAT CIVIL

En cette période, Yvan ne regarde pas encore les filles ... car le curé Gérardy n'aurait pas voulu ... !

Bien des années plus tard, Yvan coupe au bois avec votre papa, Palmir.

« Si tu dormais à la maison, il n'y avait rien entre nous ... enfin je ne pense pas ... », dites-vous, en riant Palmir !

Vous n'avez pas de souvenirs précis des circonstances de votre rencontre et c'est probablement lors d'un bal de village que ce jeune garçon à la chevelure dense et épaisse a jeté définitivement son dévolu sur vous.

Après avoir courtsé durant 18 mois, vous décidez de sceller votre union.

Nous sommes de 24^e jour du mois d'octobre de l'an 1953. C'est par devant le Bourgmestre Jules Louis et en présence de Jean Gabriel et de Joseph Depresseux, vos beau-frère et frère respectifs que vous vous engagez officiellement.

La météo est au beau fixe et le mariage religieux est célébré en l'église Saint-Eustache de Moulin du Ruy.

En effet, après moult tractations ..., le curé Sevrin finit par accepter de vous unir.

Il faut dire qu'à l'époque, Yvan, très occupé dans le bois, « oubliait » de répondre aux invitations du curé de la paroisse lui adressées dans le cadre de la préparation du mariage.

A la question du voyage de Noces, Palmir de répondre « Oh nèni, hein papa ... ! ».

Il faut dire que nos jubilaires ont un souvenir mémorable de leur nuit de Noces ... !

A peine rentré de la cérémonie, malade, Yvan rejoint son lit immédiatement ... sans même prendre le repas avec les invités. Vous resterez alité durant une semaine ... et vous vous demandez en riant « est-ce que j'avais peur ... ? ». Nous pouvons ajouter : mais de quoi ... ?

Vous vous installez à Ruy, chez le papa de Palmir.

C'est l'époque où vous camionnez pour différents marchands de bois.

Deux premiers garçons agrandissent la famille : Christian, le 10 janvier 1955 puis Marcel, le 12 avril 1956.

Vous quittez ensuite la vallée ... pour les hauteurs et vous vous installez à Cour, chez les parents d' Yvan.

Un troisième garçon rejoint la fratrie : Dany, le 09 mai 1958 (de loin, le plus gentil ... c'est bien comme cela Dany ... ? je dois vous avouer que j'ai été briefé ... !).

En 1959, vous achetez votre propre ferme que vous ne quitterez plus

« Palmir aveu stu à wèzin », dit Yvan en riant et le 16 juillet 1962 signe la naissance de Jean-Luc, votre 4^e et dernier fils.

Palmir et Yvan exploitent la ferme. Habitue à ce type de travaux depuis son plus jeune âge, Palmir s'y investit pleinement tandis qu'Yvan poursuit, durant une vingtaine d'années, son activité de débardage avec ses trois chevaux de trait.

« Homme des bois jusqu'au bout des ongles », deux particularités caractérisent Yvan : un feu quotidien et le bichonnage de ses chevaux.

Qui mieux que toi Yvan peut se targuer aujourd'hui de mieux connaître la forêt, ses multiples accès, ses coins et ses recoins ... ?

Lorsque l'âge d'une retraite bien méritée sonne, vous passez le flambeau à Christian et Micheline qui reprennent l'exploitation.

Aujourd'hui votre famille s'est agrandie de huit petits-enfants : Jérôme, Eric, Benoît, Sabrina, Aurore, Sébastien, Thomas et Annabelle et de cinq arrière petits-enfants : Maxime, Amandine, Lilou, Léa et Louisa. S'il vous est aujourd'hui difficile d'en réunir l'ensemble, vous appréciez particulièrement leurs régulières visites.

Amoureux de la montagne, vous avez également beaucoup voyagé et notamment en France, en Suisse, en Roumanie et au Canada.

« Aujourd'hui, Yvan préfère observer le gibier sur un pirsch », dit Palmir, avec humour et un brin d'amertume ».

Si Yvan reste passionné de sports et notamment de football et de cyclisme, il n'hésite pas à apporter son soutien à Palmir dans les travaux du potager.

Palmir, Yvan,

Voici résumées, en quelques mots, 60 années d'une vie bien remplie.

Nés dans les années 20, vous avez non seulement vécu de plein fouet la seconde guerre mondiale mais vous avez connu d'énormes évolutions, à bien des niveaux, qu'ils soient sociologiques, professionnels ou technologiques.

Et si ça et là, vous laissez percevoir un brin de nostalgie, vous avez traversé ensemble ces différentes étapes avec humour et optimisme et vous vous êtes adaptés.

Aujourd'hui, nous voudrions vous féliciter en toute simplicité à l'image de ce parcours peu commun orienté travail, orienté famille, valeurs qui sont les vôtres et qui vous ont guidé tout au long de votre cheminement à deux.

Vous m'avez exprimé n'avoir aucun regret !

Félicitations à vous deux pour cette tendresse réciproque empreinte de respect mutuel et pour cette complicité de toujours !

Nous vous souhaitons de vivre encore de très nombreux moments de joies partagées entourés de vos proches ! Profitez pleinement de cet instant présent !

Félicitations pour vos Noces de Diamant et rendez-vous ... pour le Brillant !



Didier GILKINET

LE DIMANCHE 1^{er} DÉCEMBRE, JOSIANE ET CLAUDY RENARD-PONDANT ONT FÊTÉ LEURS NOCES D'OR

Josiane,
Claudy,

Au nom de l'Administration Communale, des membres du Collège et du Conseil, ici présents, je voudrais vous remercier de nous associer à prendre part, entourés de vos proches et de vos amis, à cette réception organisée à l'occasion de ce moment important et privilégié de votre cheminement commun : le 50^{ème} anniversaire de votre engagement !

Dans votre invitation, vous mentionnez vous être mutuellement «supportés» durant 50 ans.

Même si la coupe a débordé de temps à autre, nous n'allons pas gominer ces 50 années de vie commune, précisément celles qui nous rassemblent aujourd'hui.

Je vous propose donc aujourd'hui de retracer les grandes étapes de cette frange de vie. Les bigoudis sont placés, installons-nous confortablement sous le casque ...

Josiane,

Tu es née à Chession, le 7 juin 1941.

A ton grand regret, tu resteras la fille unique du couple Pondant-Verdin, ce qui t'amènera, bien des années plus tard, à considérer les soeurs de Claudy comme les soeurs que tu n'as jamais eues.

Joseph, ton papa, travaille comme ouvrier à l'usine de Bru tandis que ta maman, Nelly, prend en charge les travaux au sein de la petite ferme familiale.

Ta maman décède à l'âge de 53 ans. Ce douloureux évènement marquera ta vie à tout jamais.

Au terme de tes études primaires réussies avec brio à l'école de Chession, ton institutrice, Madame Degive, souhaiterait que tu poursuives une formation d'institutrice. Mais c'est sans compter sur une vocation née bien des années auparavant : en effet, dès l'âge de 5 ans, pour la première fois, tu manipules les ciseaux, et coupes allègrement les cheveux d'un de tes petits camarades ... !

«Il était arrangé», dis-tu en souriant !

Au grand désarroi de Madame Degive, ta décision est prise: sans en faire une fixation, ce sera la coiffure. Tu migres vers Liège, logeant à Cheratte et ne revenant plus à Chession que toutes les trois semaines. Et tu décroches ton diplôme à l'école des Pitteurs et dans la foulée, sans temps de pause, ton premier emploi dans un salon situé sur les hauteurs de Liège, au-dessus du quartier Saint-Gilles.

Claudy,

Tu es né à La Gleize le 13 septembre 1939.

Tu es le fils aîné de deux soeurs, les trois enfants de la famille Renard-Hankart.

Tu grandis au milieu du café-épicerie, agrémenté d'une pension de famille et d'un jeu de quilles que tenaient tes grands-parents.

Cet environnement contribuera à façonner progressivement ton goût pour les contacts et ton sens du commerce.

Ton papa, Joseph, est commerçant dans la vente de grains.

Hilda, ta maman, prend en charge l'éducation des trois enfants.

Nous sommes au lendemain de la seconde guerre mondiale. Et ce contexte, apportera du relief, non pas encore à tes cheveux, mais à tes études primaires, les cours se donnant successivement dans un baraquement, ici même aux Ecuries, au presbytère et enfin dans l'école rénovée de La Gleize.

Tu poursuivis ton cycle secondaire au Collège Saint-Remacle à Stavelot, que tu ponctues par une spéciale scientifique.

Tu aimes les sciences, particulièrement la physique et tu t'inscris au Val Benoit. Force est de constater que la compréhension de la physique est pour toi ce que la boule est à la coiffure : ... à zéro Ce qui a le don de t'énerver aujourd'hui encore.

Une année au cours de laquelle «tu joueras aux cartes» et au cours de laquelle tu ne sèches pas encore les cheveux mais probablement quelques heures de cours.

Alors que tu n'as pas la vocation, ton orientation professionnelle est liée au hasard d'une rencontre. Alors que tu donnes un coup de main à Josiane au salon, tu rencontres un représentant dans le domaine de la coiffure. Ce dernier t'informe qu'il connaît un coiffeur qui donne des leçons le dimanche matin. Tu le contactes et celui-ci se donne deux mois pour t'apprendre le métier. Tu relèves le défi et celui-ci est révélateur : tu es doué pour la pratique de ce métier, que jamais tu ne regretteras.

Vient ensuite le temps du service militaire : un an en Allemagne. Tu n'y remplis pas la fonction de coiffeur mais bien celle de topographe arpenteur, ce qui ne t'empêche pas d'exercer ton art ... dans ta chambre.

Nous sommes en 1962. Tu ne reviens que tous les deux mois mais vous vous écrivez tous les jours ... car tu as déjà jeté ton dévolu sur Josiane. En effet, votre rencontre remonte au bal de Pâques organisé à La Gleize en 1958. Et Josiane de dire : «il m'énervait depuis le début car il ne venait pas m'inviter. Il était comme Lucky-Luke, la cigarette au coin de la bouche et une bière à la main !».

C'est sur intervention de Joseph Finck, qui lui dit «Poqwè n'vasse nin qwèri lu p'tite » que Claudy fait le pas, invitant Josiane à prendre un verre.

Un rendez-vous devant l'école marque le début de votre histoire. Vous courtisez durant 5 ans.

Tandis que Josiane aménage un salon à Chession et à la Gleize, Claudy termine ses obligations de milice.

Au terme de celles-ci, vous décidez de vous unir par le mariage.

ETAT CIVIL

C'est par devant le Bourgmestre Robert Gilson que vous scellez officiellement votre union, en présence de Théophile Verdin et de Valère Renard, vos oncles respectifs.

Nous sommes le 27 du mois de novembre de l'an mil neuf cent soixante-trois. Il est 10h30 en la maison commune de Lorcé.

Le mariage religieux est célébré en l'église Saint-Georges de Lorcé.

Le soir du jour des Noces, Josiane et Claudy prennent la direction de la Suisse pour y passer quelques jours à Davos car s'ils sont amoureux l'un de l'autre, ils aiment aussi la neige.

Ils sont en train «couchettes». Alors que Josiane «se réjouit de l'instant présent» et est curieuse de voir «comment tout cela fonctionne», ... Claudy ronfle ... tout le trajet !

A votre retour, vous vous installez à La Gleize et vous décidez d'y ouvrir un salon de coiffure mixte.

L'une spécialisée dans les permanentes et les colorations, l'autre dans les coupes, vous apportez une touche de modernité à votre métier et votre salon sera rapidement réputé dans toute la région.

Année de l'émancipation et de toutes les libertés, l'année 1968 annonce la naissance de Steve, votre seul et unique enfant.

Alors que tu ne souhaitais pas épouser un coiffeur Josiane, vous travaillez beaucoup et ensemble et pour paraphraser Philippe Bouvard, «simples jardiniers du système pileux supérieur, vous devenez les phares de l'Etat-bigoudi soumis à la dictature du peigne et placé sous la souveraineté du séchoir».

Mais si vous travaillez beaucoup, vous partez régulièrement en vacances, à Ostende, en Suisse, en Corse, en Tunisie, à Majorque ... et vous vous investissez dans la vie associative et sportive de votre village.

Membre du comité des fêtes du Wérihay, co-fondateur de la confrérie des «Magneûs d'Makeye» (dont tu as été lu skrieu), tu es aujourd'hui encore, Claudy, secrétaire du Club de Tennis de Table de La Gleize et président du Tennis.

Hydrophobe-né, tu as aussi de nombreuses actions chez ... STELLA !

En 2000, des problèmes de santé vous conduisent, avec regret, à devoir mettre un terme prématuré à votre activité professionnelle.

Fidèle au patron des coiffeurs (Saint-Ignace ...) Claudy, avec ta toison (signe de bonne conduite, te plais-tu à dire), tu observes toujours les coupes actuelles avec un brin de nostalgie.

Toi le Goupil, adepte de l'autodérision, doté d'un sens exacerbé du jeu de mots et d'un humour au PH4, tu es un nain-dépendant et un nain-perturbable ... (en deux mots avec tirets, si tu me permets ...).

*Josiane,
Claudy,*

La santé vous sépare aujourd'hui, physiquement mais pas dans votre cœur.

Deux petits-enfants ont agrandi votre famille : profitez-en !

Vous êtes des personnes appréciées et appréciables et ce, toutes générations confondues, en témoignent, s'il le faut encore, la présence ce soir de jeunes du TTC et de moins jeunes du Tennis, sans oublier de rappeler ce jeune Gleizois parodiant Claudy lors du dernier grand feu.

Et puisque Josiane m'a avoué «avoir encore une bonne descente», je terminerai par la conclusion de Claudy: «santé !» et en citant Pierre Desproges : «Paroles de coiffeur : il est interdit de descendre avant la raie»

Rendez-vous donc pour le Diamant ! Félicitations pour vos Noces d'Or !

Didier GILKINET
Bourgmestre

| AIMER

*Aimer, un mot qui renferme tant de promesses
Qui provoque l'extase au cœur de la jeunesse
Une vive admiration pour l'être choisi
Et que de jour en jour, plus en plus on chérit
Aimer, c'est là la base d'un immense bonheur
Que tous nous recherchons comme la plus rare fleur.*

*Que serait la vie sans l'espoir d'un grand amour ?
Car aimer et se savoir aimer en retour
Il n'y a rien de tel pour faire battre les cœurs
Et pétiller les yeux d'un éclat enjôleur
La jeunesse, l'âge où l'on se croit au paradis
L'instant le plus propice où la vie nous sourit.*

*Hélas ! aimer peut aussi faire couler les pleurs
Quand vos proches se débattent contre la douleur
Et que malgré tous les soins requis prodigués
La mort vient les ravir dans sa brutalité
Combien peuvent souffrir nos pauvres cœurs blessés
Confrontés à cette dure réalité.*

*Quel paradoxe renferme ce mot mignon
Comme tant d'autres il a sa contradiction,
Ou en terme plus savant son antonymie
Aimer ce qu'il y a de beau dans la vie.
Dans notre vieillesse, pour les jours sombres à venir
Nous gardons à l'esprit les tendres souvenirs.*

Elisa Borsu (10 octobre 2006)



Site d'Exception

Administration communale de Stoumont

Adresse: Route de l'Ambève 41 - 4987 STOUMONT

Téléphone: 080/29.26.50

Fax: 080/29.26.69

Site Internet: www.stoumont.be

e-mail: administration.communale@stoumont.be

Collège communal

Didier GILKINET <i>Bourgmestre</i>	Moulin du Ruy 87 080/78.51.52	080/29.26.64 0474/97.82.33	Etat civil - Sécurité - Personnel - urbanisme - Aménagement du Territoire - Mobilité - Communication. didier.gilkinet@stoumont.be
Philippe GOFFIN <i>1^{er} échevin</i>	Rahier 52 080/78.54.56	080/29.26.64 0472/65.63.01	Travaux - Production et distribution de l'eau - Agriculture - Patrimoine Forestier - Développement Rural - Cimetières. philippe.goffin@stoumont.be
Yvonne PETRE-VANNERUM <i>2^e échevine</i>	Moulin du Ruy 22 080/78.50.54	0473/58.89.03	Enseignement - Accueil Extra-scolaire - Petite Enfance et Jeunesse - Aînés - Santé - Bibliothèque - Sports et Loisirs - Jumelage - Développement de la nature - Energies et Environnement. yvonne.vannerum@stoumont.be
Marie MONVILLE <i>3^e échevine</i>	Village, 71	0497/15.10.82	Finances - Patrimoine - Tourisme - Emploi et Egalité des chances - Affaires économiques - Culture et Vie associative - Cultes. marie.monville@stoumont.be
Albert ANDRE <i>Président CPAS</i>	Roua 61	080/29.26.83 0495/11.36.88	CPAS - Echevinats du Logement et des Affaires sociales. albert.andre@stoumont.be

Conseil communal

Didier GILKINET (VE), <i>Président</i>	Moulin du Ruy 87	080/78.51.52
Dominique GELIN, <i>Directrice générale</i>		080/29.26.60
Membres du Collège communal :		
Philippe GOFFIN (VE)	Rahier 52	080/78.54.56
Yvonne PETRE-VANNERUM (VE)	Moulin du Ruy 22	080/78.50.54
Marie MONVILLE (VE)	Village, 71	0497/15.10.82
Albert ANDRE (VE)	Roua 61	0495/11.36.88
Conseillers communaux:		
José DUPONT (SD)	Rahier 109	0475/36.71.97
Gaëtan DEPIERREUX (SD)	Heilrimont 17	0476/53.02.53
Jacqueline DEWEZ (SD)	Hasoumont, 3	0495/79.82.72
Cécile GILLEMEN (SD)	Cheneux, 8	0494/46.90.77
Samuel BEAUVOIS (SD)	Xhierfomont, 52	0497/76.65.33
Daniel LAMBOTTE (SD)	Chauveheid, 87	086/32.20.08
Pascal BEAUPAIN (VE)	Neuville, 87	0497/41.89.43
Marylène LAFFINEUR (VE)	Moulin du Ruy, 13/4	0496/92.23.30

Conseil de l'Action Sociale

Albert ANDRE (VE), <i>Président</i>	Roua 61	0495/11.36.88
Valérie SIMON, <i>Directrice générale CPAS</i>		080/29.26.85
Conseillers CPAS:		
Marianne MARTINY (VE)	La Gleize, 54	0472/59.21.84
Bernadette ABRAS (VE)	Roua 10	080/78.51.61
Joëlle MARECHAL (VE)	Rue de l'église, 35	080/78.58.40
Eric DECHAMP (VE)	Rte de l'Ambève, 42	080/75.12.80
Catherine COLINET (SD)	Heilrimont, 9	080/78.63.86
Rik GOYENS (SD)	Neuville 44	086/43.34.01
Jeannine LEFEBVRE (SD)	Meuville, 17	080/78.51.63
Pol PIRON (SD)	Rte de l'Ambève, 47	080/78.60.91
VE: Liste Vivre ensemble		
SD: Liste Stoumont Demain		
NB : E-mail des Conseillers Communaux et CPAS : prenom.nom@stoumont.be		

Services communaux

	Route de l'Ambève 41		Route de l'Ambève 45
Directrice générale	Dominique GELIN	080/29.26.60	Office du Tourisme
Assistant directrice générale - Informatique	Sébastien PONCIN	080/29.26.65	Tél: 080/29.26.80 Fax : 080/29.26.81 office.tourisme@stoumont.be
Patrimoine - Taxes - Assurances	Christine DETAILLE	080/29.26.62	Recette régionale
Gestion du personnel	Nicole BONMARIAGE	080/29.26.57	Christiane DADOUMONT 080/29.26.82 christiane.dadoumont@stoumont.be
Enseignement-Arrêtés police	Odile TROCH	080/29.26.67	Bibliothèque communale
Population - Etat civil	Anne-Sophie MOËS	080/29.26.50	Nicole BONMARIAGE 080/29.26.89 Nicole.bonmariage@stoumont.be
Accueil - Population - Permis cond.	Colette GOFFIN	080/29.26.50	Agence Locale Emploi
Urbanisme	Eliane FONTAINE	080/29.26.56	Catherine MARTIN cathlavenne@hotmail.com
Etat civil - Cimetières	Anne-Sophie MOËS	080/29.26.56	
Agents techniques Travaux	Patricia CREMER	080/29.26.52	
Agents techniques Travaux	Christian COLLIENNE	080/29.26.55	
Etrangers - Cas.jud.	Alain LAMBERT	080/29.26.54	
Communication - agenda	Jonathan BERNARD	080/29.26.53	
Comptabilité communale - Taxes	Odile TROCH	080/29.26.67	
Assistante comptabilité	Nicole MARVILLE	080/29.26.58	
Agent constatateur	Patricia CREMER	080/29.26.59	
Accueil Temps Libre - PCDN	Jean-Marc REUL	0472/19.13.81	
	Anne LEJEUNE	080/29.26.66	
Service des travaux			
Chef des ouvriers	Dominique PIERLOT	0495/34.64.62	Roanne, 25 dominique.pierlot@stoumont.be
Magasinier garage communal	Roger NEMERLIN	080/78.53.67	Borgoumont, 23 roger.nemerlin@stoumont.be
Fontainier	Geoffrey MATHIEU	0473/33.84.91	Rahier, 6
Fontainier	Daniel SEFFER	0473/65.25.91	Moulin de Rahier, 16
Fossoyeur	Pascal DUMONT	0474/97.82.03	Chauveheid, 52 pascal.dumont@stoumont.be

Centre Public d'Action Sociale (CPAS)

	Route de l'Ambève 45 - Fax 080/29.26.88		Police locale
Directrice générale CPAS	Valérie SIMON	080/29.26.85	Route de l'Ambève 19
Accueil - Administration	Liliane DOYEN	080/29.26.84	Jean-François NICOLET
Assistante sociale en chef	Ariane BACQUELAINE	080/29.26.87	Inspecteur principal
Assistante sociale	Sarah PASTOR	080/29.26.86	080/28.19.40
Assistante sociale	Christel HOUBA	080/29.26.83	infostoumont@stavelotmalmedy.be
Stoumobile			
Réservation et conditions	0478/48.00.14 ou	080/29.26.87	